Rapport d'analyse comparative de l'économie des Autochtones

Indicateurs secondaires

Conseil national de développement économique des Autochtones

Conseil national de développement économique des Autochtones
10, rue Wellington, 9e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H4
819-953-2994

LE CONSEIL NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES AUTOCHTONES

Établi en 1990, le Conseil national de développement économique des Autochtones (CNDEA) est un organisme formé par décret dont le mandat est de fournir au gouvernement fédéral des conseils sur les politiques et les programmes de développement économique à l'intention des Autochtones. Composé de dirigeants des affaires et des collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis provenant de tout le Canada, le Conseil occupe la fonction importante d'aider le gouvernement fédéral à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes économiques adaptés aux circonstances et aux besoins particuliers des Autochtones du Canada. Le Conseil fournit aussi un lien vital entre les responsables de l'élaboration de politiques, les ministères fédéraux et les chefs d'entreprise et dirigeants locaux autochtones et non autochtones.

Adresse du site Web du Conseil national de développement économique des Autochtones :
http://www.naedb-cndea.com

Le Conseil est formé des membres suivants :

Président : Chef Clarence Louie, Colombie-Britannique
Chef, Bande indienne d'Osoyoos

Vice-présidente : Dawn Madahbee, Ontario
Directrice générale, Waubetek Business Development Corporation

Membre à titre personnel : Pita Aatami, Québec
Ex-président, Société Makivik

Richard Francis, Nouveau-Brunswick
Ex-directeur du développement économique de la Première Nation Kingsclear

John Michael Keyuk, Saskatchewan
Vice-président, G. Raymond Contracting Ltd.

Matthew Mukash, Québec
Grand chef, Grand Conseil des Cris

Chef Terrance Paul, Nouvelle-Écosse
Chef de la Première Nation de Membertou

James Ross, Territoires du Nord-Ouest
Président, AuraRoss Resources Limited

Chef Sharon Stinson Henry, Ontario
Chef, Première Nation des Chippewas de Rama

Introduction

Le présent rapport décrit les indicateurs secondaires utilisés dans le *Rapport d'analyse comparative de l'économie des Autochtones*. Ceux-ci mesurent la capacité des Autochtones au Canada d'améliorer leur rendement relativement aux trois indicateurs principaux suivants : 1) l'emploi, 2) le revenu, 3) la richesse et le bien-être. Par exemple, l'augmentation du niveau d'instruction, la croissance et la rentabilité des entreprises ainsi que l'accès aux terres et aux ressources sont tous des éléments qui influent sur la qualité des emplois des Autochtones, sur leurs revenus et sur leur accumulation de richesses. Ces mesures ne s'appliquent pas toutes à l'ensemble des groupes autochtones – ou les données ne sont pas nécessairement disponibles –, mais ensemble, elles aident à faire le suivi de la capacité des Autochtones à tirer parti des possibilités économiques.

Le CNDEA a établi cinq indicateurs secondaires : 1) l'éducation, 2) l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, 3) la gouvernance, 4) les terres et les ressources, 5) les infrastructures. Le présent rapport fournit de l'information et des données statistiques qui n'étaient pas mentionnées dans le *Rapport d'analyse comparative de l'économie des Autochtones*, mais il ne présente pas d'analyse approfondie des indicateurs secondaires. Par ailleurs, le Conseil s'attend à ce qu'il y ait une augmentation du nombre d'indicateurs secondaires et de mesures faisant l'objet d'un suivi à mesure que d'autres données deviendront disponibles.

INDICATEUR	MESURES CLÉS	POINT DE RÉFÉRENCE DES AUTOCHTONES	OBJECTIF DE 2022
Éducation	Taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires Taux d'obtention d'un diplôme d'études universitaires	20,6 points de pourcentage inférieur au taux des non-Autochtones 14,4 points de pourcentage inférieur au taux des non-Autochtones	L'objectif du CNDEA en matière d'éducation est que les taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires et universitaires des Autochtones soient comparables à ceux des autres Canadiens.
Entrepreneuriat et création d'entreprises	Taux de travailleurs autonomes	5,2 points de pourcentage inférieur au taux des non-Autochtones	L'objectif du CNDEA en matière d'entrepreneuriat est que les taux de travailleurs autonomes des Autochtones soient comparables à ceux des autres Canadiens.
Gouvernance	Situation d'interventions dans les collectivités autochtones	150 Premières Nations font l'objet d'une intervention	L'objectif du CNDEA en matière de gouvernance est qu'aucune collectivité des Premières Nations ne fasse l'objet d'une intervention.
Terres et ressources	Participation à la *Loi sur la gestion des terres des premières nations* Participation aux ententes sur les revendications territoriales globales et sur l'autonomie gouvernementale	77 Premières Nations* participent à la *Loi sur la gestion des terres des premières nations* 96 collectivités autochtones ont signé les ententes	L'objectif du CNDEA en matière de terres et de ressources est que 50 % des collectivités des Premières nations participent à la *Loi sur la gestion des terres des premières nations* ou signent une entente sur les revendications territoriales globales ou sur l'autonomie gouvernementale.
Infrastructures	Infrastructures d'eau potable Surpeuplement des logements	46 % des collectivités des Premières Nations possèdent des infrastructures d'eau potable qui répondent aux normes 8,5 points de pourcentage supérieur au taux des non-Autochtones	L'objectif du CNDEA en matière d'infrastructures est que toutes les collectivités des Premières Nations possèdent des infrastructures d'eau potable qui répondent aux normes de Santé Canada et des taux de surpeuplement comparables à ceux des autres Canadiens.

* Inclut les huit Premières Nations dont le processus d'élaboration est actuellement inactif.

Indicateur secondaire n° 1 : Éducation

L'éducation est essentielle pour assurer la croissance économique des peuples autochtones : un niveau d'instruction accru augmente l'employabilité et est corrélé avec un revenu supérieur. Pour que les jeunes Autochtones puissent acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à leur réussite dans l'économie d'aujourd'hui, des assises solides en matière d'éducation doivent d'abord être en place.

Le niveau d'instruction constitue une variable importante, car il fournit de précieux renseignements sur les raisons pour lesquelles les Autochtones occupent beaucoup d'emplois dans les industries primaires, comme la construction et les services alimentaires (voir le rapport sur l'indicateur principal n° 1 : l'emploi). Une comparaison du niveau d'instruction des Autochtones avec celui des autres Canadiens permet de constater que les Autochtones ne sont pas aussi scolarisés que ceux-ci. Par exemple, en 2006, le pourcentage de la population (âgée de 15 ans et plus) possédant un diplôme d'études secondaires était de 56,3 % pour les Autochtones et de 76,9 % pour les autres Canadiens, un écart de 20,6 points de pourcentage (graphique 1 et tableau de données 1). En outre, le pourcentage d'Autochtones possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire (8,6 %) se révèle presque trois fois plus faible que celui des non-Autochtones, qui est de 23 % (graphique 5 et tableau de données 2).

Le présent rapport contient plusieurs graphiques et tableaux de données concernant les niveaux d'instruction et les domaines d'études. Ceux-ci s'appuient sur les deux mesures indiquées dans le *Rapport d'analyse comparative de l'économie des Autochtones*.

Points saillants en matière d'éducation selon le groupe autochtone

Premières Nations : En 2006, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires chez les membres des Premières Nations âgés de 15 ans et plus était de 51,6 %, soit environ les deux tiers du taux des non-Autochtones (76,9 %). Les membres des Premières Nations vivant dans les réserves affichaient un taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires de 40,2 %, soit environ les deux tiers du taux de ceux vivant hors réserve (60,1 %). Le taux d'obtention d'un diplôme d'études universitaires chez les membres des Premières Nations (âgés de 15 ans et plus) était de 8,1 %, soit environ le tiers du taux de la population non autochtone (23,0 %). Les membres des Premières Nations vivant dans les réserves affichaient un taux d'obtention d'un diplôme d'études universitaires de 5,7 %, résultat inférieur à celui des membres des Premières Nations vivant hors réserve (9.0 %).

Inuits : En 2006, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires chez les Inuits âgés de 15 ans et plus était de 39,1 %, ce qui correspond à un peu plus de la moitié du taux relatif à la population non autochtone (76,9 %). Il s'agit du plus grand écart observé parmi les trois groupes autochtones, et ce taux est semblable à celui des membres des Premières Nations vivant dans les réserves. En 2006, le taux d'obtention d'un diplôme d'études universitaires chez les Inuits âgés de 15 ans et plus était de 4,2 %, soit environ le sixième du taux de la population non autochtone (23,0 %). Il s'agit du plus grand écart observé parmi les trois groupes autochtones, y compris les membres des Premières Nations vivant dans les réserves.

Métis : En 2006, le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires chez les Métis âgés de 15 ans et plus était de 65,4 %, résultat quelque peu inférieur au taux de la population non autochtone (76,9 %). Il s'agit du taux le plus élevé parmi les trois groupes autochtones. Le taux d'obtention d'un diplôme d'études universitaires chez les Métis âgés de 15 ans et plus était de 9,8 %, ce qui correspond à un peu moins de la moitié du taux de la population non autochtone (23,0 %). Cela constitue l'écart le plus faible parmi les trois groupes autochtones.

Les chiffres indiqués dans le présent rapport mettent en relief le besoin d'accroître le financement lié à l'éducation des Autochtones, et ce, à tous les niveaux. Par exemple, le CNDEA est d'avis que le financement affecté à l'éducation des Premières Nations par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) n'a pas suivi le rythme de l'augmentation du groupe démographique des jeunes et de l'accroissement de la demande de travailleurs scolarisés sur le marché du travail. Selon le Budget principal des dépenses d'AADNC, les dépenses du Ministère au titre de l'éducation postsecondaire sont passées de 280 millions de dollars en 2004-2005 à 329 millions de dollars en 2012-2013, ce qui correspond à une hausse annuelle d'environ 1,9 %. En comparaison, le financement affecté à l'éducation postsecondaire par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario est passé de 3,5 milliards de dollars à 5,4 milliards de dollars entre les exercices 2004-2005 et 2011-2012, ce qui représente une hausse de plus de 7,75 % par année[1]. Les écoles dans les réserves sont sous-financées, alors que les enfants autochtones qui étudient dans les systèmes scolaires provinciaux ne disposent pas de matériel d'apprentissage adapté sur le plan culturel. Cette situation nuit au taux de réussite des Autochtones dans l'ensemble du système d'éducation.

De plus, il faudrait déployer plus d'efforts en ce qui a trait aux domaines d'études où les Autochtones sont sous-représentés – tant dans les écoles que sur le marché du travail – et dans les domaines offrant de bons débouchés. Pour tirer pleinement parti des possibilités économiques offertes par le secteur des ressources naturelles, les Autochtones doivent posséder la formation et les compétences professionnelles recherchées par les entreprises. Le fait d'obtenir un diplôme lié à un métier en demande ou à un domaine d'études pertinent, comme les sciences physiques et les mathématiques, pourrait accroître la représentation des Autochtones dans ce secteur.

Les Autochtones doivent posséder les compétences nécessaires pour contribuer au développement de leur collectivité et exploiter des entreprises. Pour créer des débouchés économiques dans leur collectivité et participer au développement économique de leurs terres, les peuples Autochtones doivent disposer des ressources humaines et des habiletés adéquates au sein de leur population active et avoir des leaders compétents pour les gérer. L'accès à des travailleurs compétents et formés est l'élément moteur de la réussite d'une collectivité.

[1] Ministère des Finances de l'Ontario, *Comptes publics de l'Ontario 2004-2005, États des ministères et annexes*, p. 178 et *Comptes publics de l'Ontario 2011-2012, États des ministères et annexes*, p. 158.

Graphiques – Éducation

Graphique 1 : Pourcentage de la population (âgée de 15 ans et plus) possédant un diplôme d'études secondaires, selon l'identité, Canada, 1996 à 2006

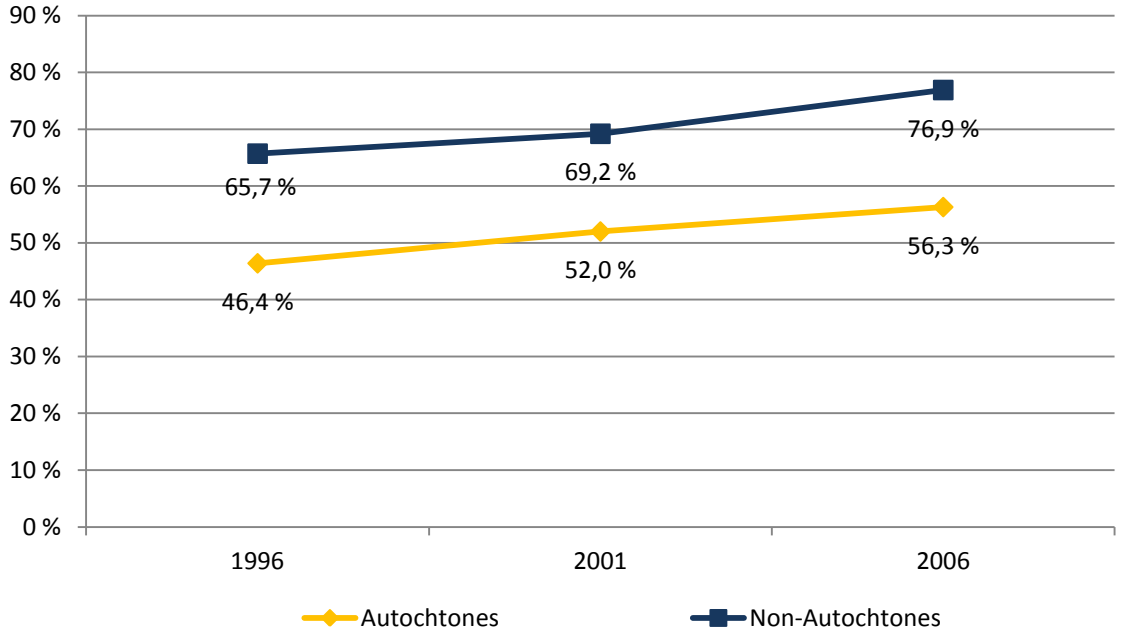

Graphique 2 : Pourcentage de la population (âgée de 15 ans et plus) possédant un diplôme d'études secondaires, selon l'identité et le sexe, Canada, 2006

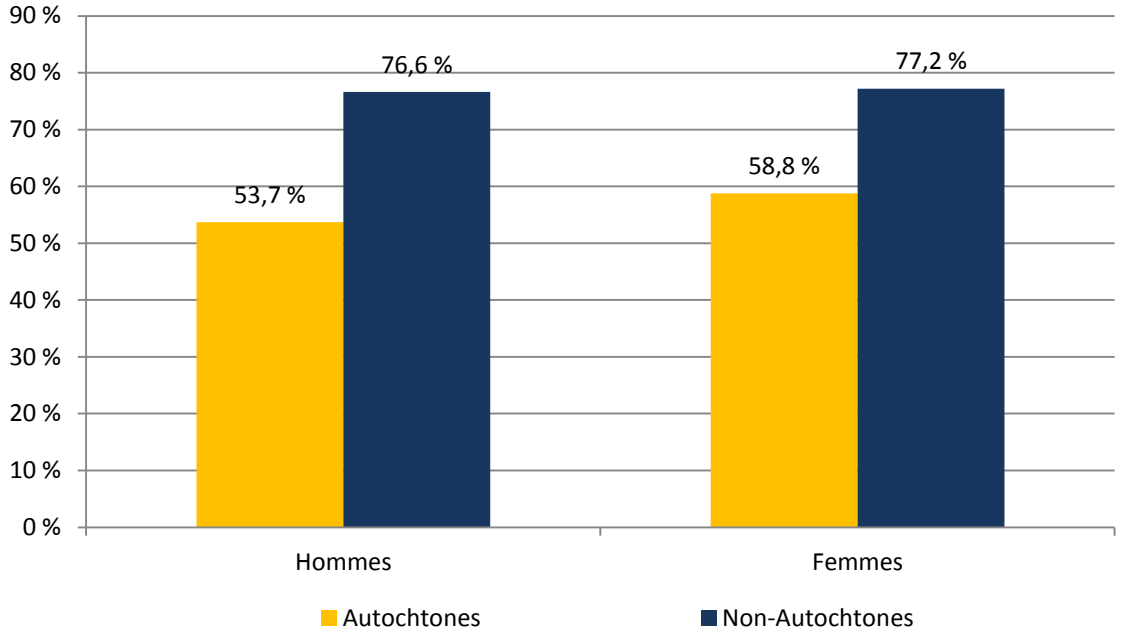

Graphique 3 : Pourcentage de la population (âgée de 15 ans et plus) possédant un diplôme d'études secondaires, selon la région et l'identité, 2006

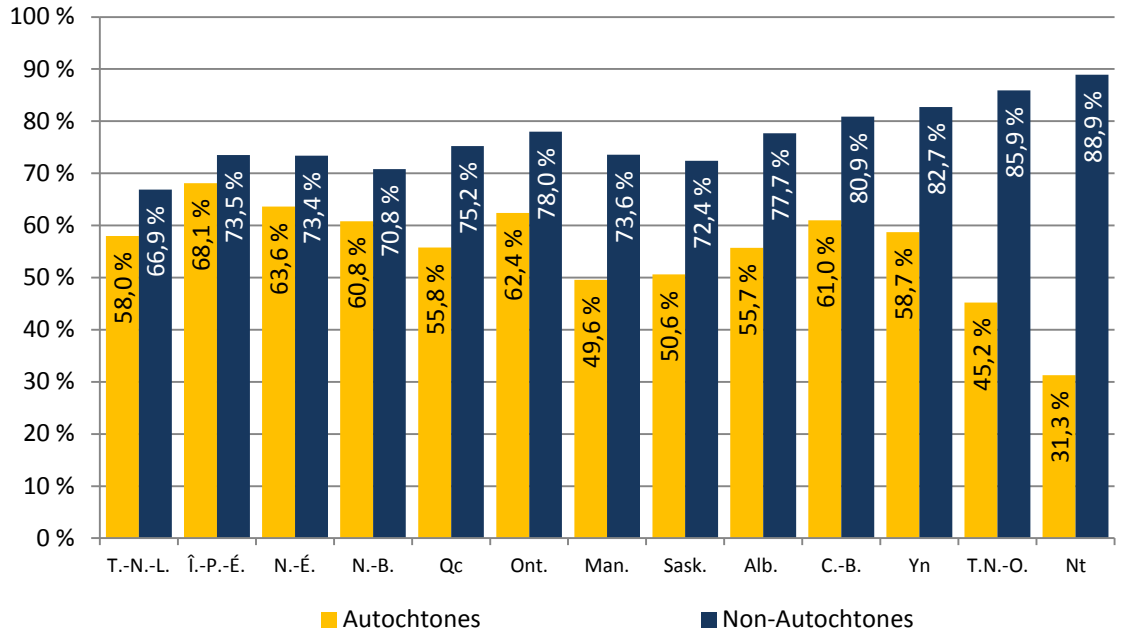

Graphique 4 : Pourcentage de la population autochtone (âgée de 15 ans et plus) possédant un diplôme d'études secondaires, selon l'identité, Canada, 2006

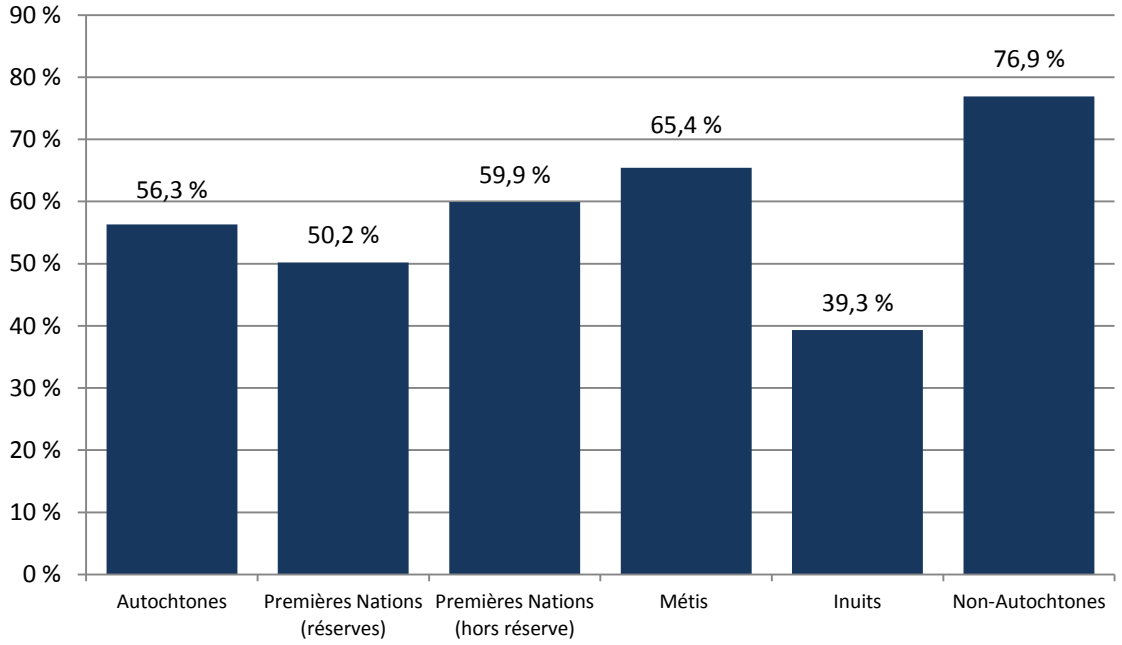

Graphique 5 : Pourcentage de la population (âgée de 15 ans et plus) possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, selon l'identité, Canada, 1996-2006

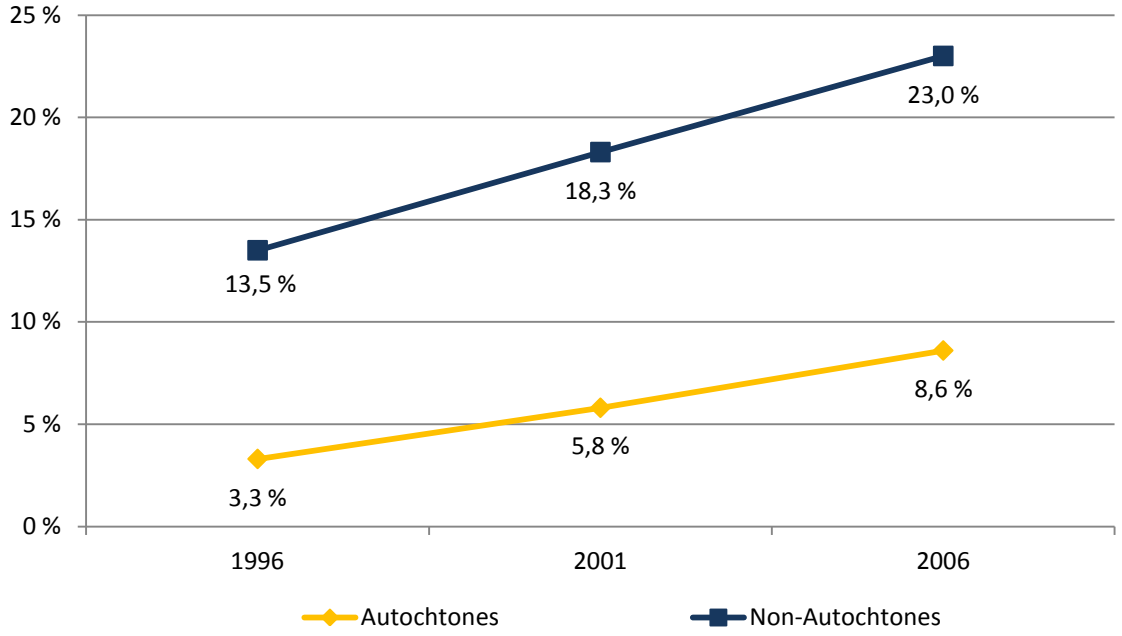

Graphique 6 : Pourcentage de la population (âgée de 15 ans et plus) possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, selon l'identité et le sexe, Canada, 2006

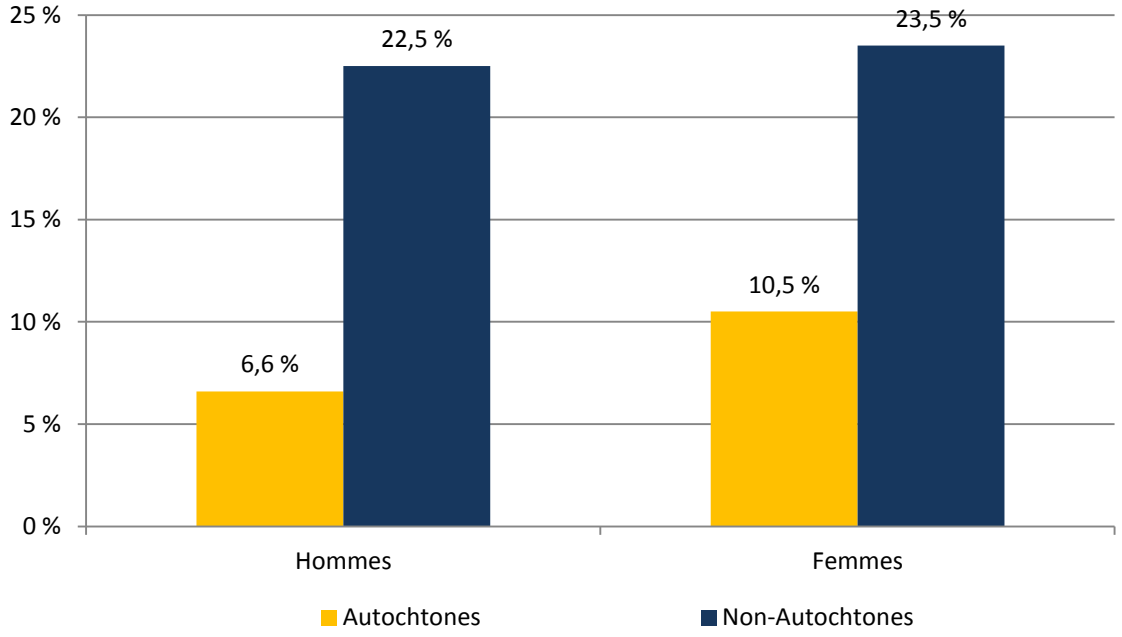

Graphique 7 : Pourcentage de la population (âgée de 15 ans et plus) possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, selon la région et l'identité, 2006

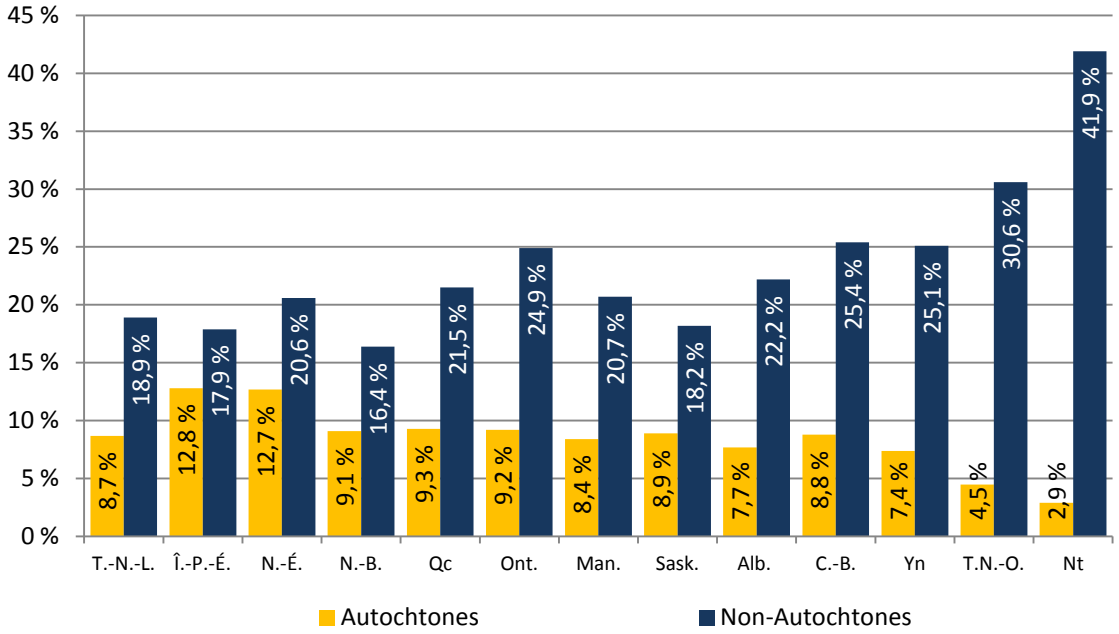

Graphique 8 : Pourcentage de la population autochtone (âgée de 15 ans et plus) possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, selon l'identité, Canada, 2006

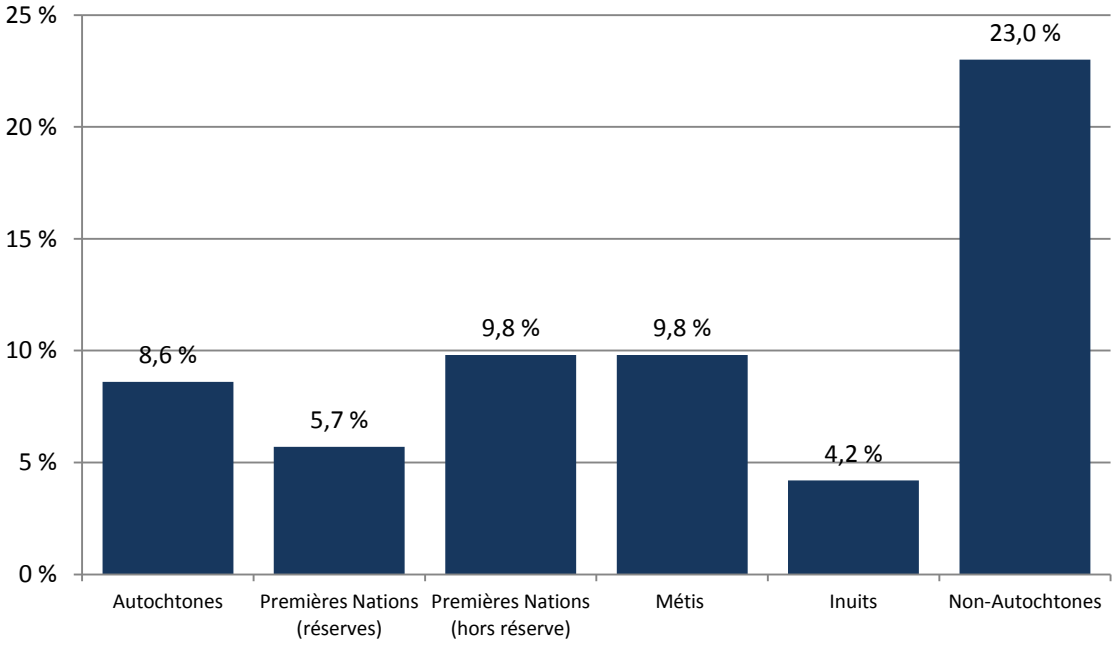

Graphique 9 : Ventilation de la population (âgée de 15 ans et plus) en fonction du niveau d'instruction, selon l'identité, Canada, 2006

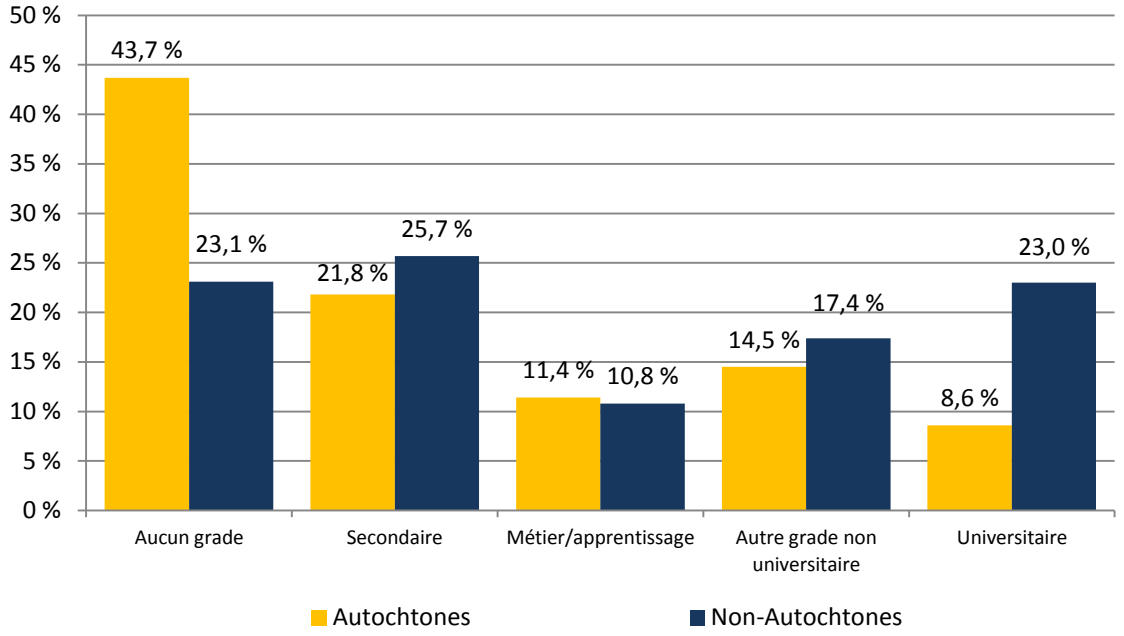

Graphique 10 : Principal domaine d'études relatif au plus haut niveau du grade, certificat ou diplôme postsecondaire obtenu (classification des programmes d'enseignement), identité autochtone, Canada, 2006

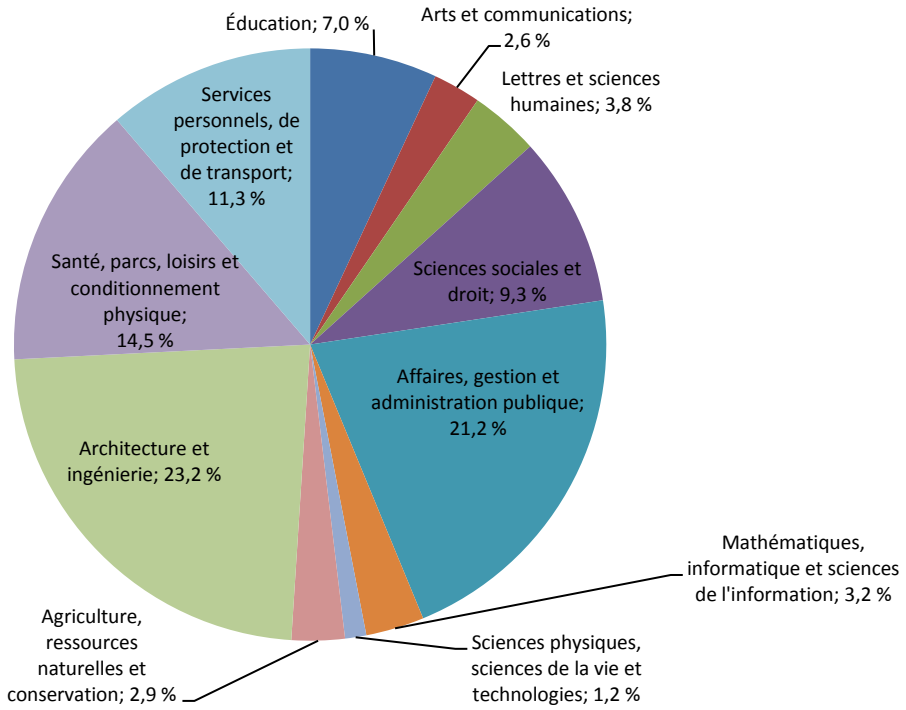

Tableaux de données – Éducation

Tableau 1a : Pourcentage de la population autochtone (âgée de 15 ans et plus) possédant un diplôme d'études secondaires, 2006

	Total Identité autochtone			Indiens de l'Amérique du Nord			Métis	Inuits	Réponses d'identité autochtone multiples	Réponses d'autre identité autochtone	Non-Autochtones
	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Total	Total	Total	Total
Canada	56,3	40,5	61,5	51,6	40,2	59,9	65,4	39,3	64,0	61,2	76,9
Terre-Neuve-et-Labrador	58,0	44,3	58,8	54,5	44,1	56,6	62,7	54,5	61,5	60,6	66,9
Île-du-Prince-Édouard	68,1	64,2	69,4	69,2	63,5	71,7	66,7	100,0	N/D	61,5	73,5
Nouvelle-Écosse	63,6	55,9	66,7	60,7	55,7	65,5	67,0	70,4	65,0	73,4	73,4
Nouveau-Brunswick	60,8	58,9	61,9	62,3	58,6	66,7	58,1	60,7	37,5	57,3	70,8
Québec	55,8	40,4	61,8	53,7	40,2	65,4	64,8	36,6	67,7	64,2	75,2
Ontario	62,4	44,2	66,4	58,2	43,9	63,9	70,0	59,1	73,5	65,3	78,0
Manitoba	49,6	30,4	58,0	39,0	30,2	49,8	62,5	58,4	55,2	42,3	73,6
Saskatchewan	50,6	36,3	57,7	44,1	36,2	53,0	61,1	62,1	56,5	47,2	72,4
Alberta	55,7	36,0	60,7	48,0	35,9	56,1	63,2	63,9	59,3	60,1	77,7
Colombie-Britannique	61,0	48,8	65,4	56,5	48,4	61,8	70,2	70,5	61,4	60,8	80,9
Territoire du Yukon	58,7	49,8	62,2	56,8	49,5	60,0	72,4	44,1	100,0	75,0	82,7
Territoires du Nord-Ouest	45,2	38,5	51,9	41,1	35,6	53,6	64,1	39,6	77,8	61,9	85,9
Nunavut	31,3	N/D	31,3	75,0	N/D	73,3	75,0	30,8	33,3	N/D	88,9

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, n° 97-560-XCB2006028 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 1b : Pourcentage de la population autochtone (âgée de 15 ans et plus) possédant un diplôme d'études secondaires, 2001

	Total Identité autochtone			Indiens de l'Amérique du Nord			Métis	Inuits	Réponses d'identité autochtone multiples	Réponses d'autre identité autochtone	Non-Autochtones
	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Total	Total	Total	Total
Canada	52,0	41,4	56,1	49,4	41,0	55,9	57,9	42,3	55,8	54,8	69,2
Terre-Neuve-et-Labrador	56,4	62,8	56,1	54,6	62,5	53,6	60,6	55,1	42,9	53,6	57,7
Île-du-Prince-Édouard	58,0	58,0	58,8	56,8	56,3	57,1	68,0	25,0	100	50,0	62,6
Nouvelle-Écosse	59,2	58,5	59,7	58,6	58,5	59,0	60,8	50,0	57,1	65,9	64,7
Nouveau-Brunswick	56,9	58,4	56,2	57,3	58,4	56,2	55,4	64,7	76,2	56,8	62,8
Québec	48,4	37,8	54,9	46,9	37,5	59,9	58,4	32,1	59,8	58,8	68,5
Ontario	57,7	44,4	61,0	55,1	44,2	59,5	63,9	59,9	64,9	59,2	70,5
Manitoba	44,0	30,9	50,4	38,1	30,7	47,4	52,3	56,8	43,9	38,1	64,0
Saskatchewan	47,4	37,8	52,5	43,4	37,9	49,6	54,0	62,1	39,0	48,7	62,2
Alberta	52,4	39,7	56,0	48,3	39,2	54,6	56,7	61,5	51,7	56,1	70,2
Colombie-Britannique	56,4	49,5	59,0	54,2	49,3	57,3	62,1	57,6	57,9	53,5	72,6
Territoire du Yukon	62,5	61,4	63,2	61,1	60,1	61,6	74,4	72,2	50,0	68,0	78,6
Territoires du Nord-Ouest	44,3	41,1	52,4	39,1	35,8	56,8	59,7	44,0	52,4	42,1	82,2
Nunavut	39,6	N/D	39,6	84,6	N/D	76,9	77,8	39,2	N/D	N/D	90,3

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, n° 97F0011XCB01042 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 1c : Pourcentage de la population autochtone (âgée de 15 ans et plus) possédant un diplôme d'études secondaires, 1996

	Total Identité autochtone			Indiens de l'Amérique du Nord			Métis	Inuits	Non-Autochtones
	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Total	Total
Canada	46,4	36,6	49,8	44,9	36,6	49,0	51,0	37,6	65,7
Terre-Neuve-et-Labrador	51,5	59,4	49,0	47,1	59,0	52,4	56,7	48,1	54,7
Île-du-Prince-Édouard	48,8	44,0	50,0	47,1	46,2	51,1	63,6	N/D	58,5
Nouvelle-Écosse	56,3	53,2	40,5	55,9	53,1	40,9	63,0	51,7	61,0
Nouveau-Brunswick	60,1	60,0	39,7	60,9	59,9	37,9	51,9	71,4	59,6
Québec	43,2	31,5	50,0	40,9	31,2	46,2	53,9	28,1	64,7
Ontario	51,9	35,7	43,7	50,5	35,6	43,9	56,8	57,0	67,1
Manitoba	38,1	27,9	56,3	33,5	27,7	58,3	45,0	50,0	60,8
Saskatchewan	41,5	32,9	54,2	38,1	32,8	56,1	47,3	54,5	58,4
Alberta	47,9	38,9	49,4	45,9	38,8	49,4	50,5	55,6	67,2
Colombie-Britannique	50,8	44,9	46,7	49,3	44,8	48,2	57,4	46,8	69,5
Territoire du Yukon	58,3	54,7	41,5	58,0	50,9	41,7	62,0	62,5	75,6
Territoires du Nord-Ouest	38,6	30,3	61,3	37,2	25,8	62,0	55,7	36,2	81,5

Note : En 1996, les personnes qui disaient avoir plus d'une identité autochtone figuraient sur la liste de chaque identité. En 2001 et 2006, elles ont été listées dans la catégorie « Réponses d'identité autochtone multiples ». En 1996, les personnes ayant déclaré être un Indien inscrit, un Indien des traités ou un membre d'une bande ont été listées comme ayant cette identité autochtone, alors qu'elles ont été listées dans la catégorie « Réponses d'autre identité autochtone » en 2001 et 2006.
Note : En 1996, le Nunavut faisait partie des Territoires du Nord-Ouest.

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, tableaux d'AADNC.

Tableau 1d : Pourcentage de la population (âgée de 15 ans et plus) possédant un diplôme d'études secondaires, selon l'identité autochtone et le sexe, 2006

	Autochtones				Non-Autochtones			
	Total	Hommes	Femmes	Écart entre les sexes	Total	Hommes	Femmes	Écart entre les sexes
Canada	56,3	53,7	58,8	5,1	76,9	76,6	77,2	0,5
Terre-Neuve-et-Labrador	58,0	57,8	58,3	0,5	66,9	66,7	67,0	0,2
Île-du-Prince-Édouard	68,0	63,4	70,7	7,2	73,5	69,7	77,0	7,3
Nouvelle-Écosse	63,6	61,6	65,4	3,8	73,4	72,0	74,7	2,8
Nouveau-Brunswick	60,7	59,3	62,1	2,8	70,8	69,5	72,2	2,7
Québec	55,8	54,8	56,8	2,0	75,2	75,3	75,1	-0,2
Ontario	62,4	60,2	64,4	4,1	78,0	78,0	78,1	0,1
Manitoba	49,6	46,6	52,3	5,7	73,6	72,5	74,7	2,2
Saskatchewan	50,6	46,4	54,4	8,0	72,4	70,0	74,6	4,6
Alberta	55,7	52,8	58,3	5,5	77,7	77,2	78,1	0,9
Colombie-Britannique	61,0	57,6	64,0	6,4	80,9	80,7	81,2	0,5
Territoire du Yukon	58,7	54,1	62,9	8,8	82,7	80,3	85,4	5,1
Territoires du Nord-Ouest	45,2	42,3	48,1	5,9	86,0	84,4	87,8	3,4
Nunavut	31,3	31,8	30,7	-1,0	89,0	87,9	90,5	2,6

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, n° 97-560-XCB2006028 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 2a : Pourcentage de la population autochtone (âgée de 15 ans et plus) possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, 2006

	Total Identité autochtone			Indiens de l'Amérique du Nord			Métis	Inuits	Réponses d'identité autochtone multiples	Réponses d'autre identité autochtone	Non-Autochtones
	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Total	Total	Total	Total
Canada	8,6	5,7	9,6	8,1	5,7	9,8	9,8	4,2	10,0	10,4	23,0
Terre-Neuve-et-Labrador	8,7	5,7	8,9	10,0	5,3	10,9	8,3	7,1	10,3	8,6	14,9
Île-du-Prince-Édouard	12,8	5,7	15,0	11,9	5,8	15,1	17,6	N/D	N/D	N/D	17,9
Nouvelle-Écosse	12,7	11,2	13,3	12,3	11,2	13,2	12,7	24,1	N/D	16,1	20,6
Nouveau-Brunswick	9,1	8,4	9,5	9,9	8,5	11,6	6,9	7,1	12,5	9,7	16,4
Québec	9,3	5,7	10,7	9,0	5,7	11,8	11,8	3,5	6,8	10,1	21,5
Ontario	9,2	4,9	10,2	8,4	4,8	9,8	10,7	10,4	10,4	10,7	24,9
Manitoba	8,4	6,0	9,4	7,5	6,0	9,4	9,4	6,5	10,3	8,6	20,7
Saskatchewan	8,9	5,9	10,4	8,3	5,9	11,0	9,9	13,8	12,9	8,3	18,2
Alberta	7,7	4,9	8,4	7,1	4,9	8,6	8,1	9,1	12,0	10,3	22,2
Colombie-Britannique	8,8	6,1	9,7	7,9	6,0	9,1	10,3	7,1	8,5	11,9	25,4
Territoire du Yukon	7,4	4,9	8,4	6,9	4,5	7,6	9,8	5,9	50,0	16,7	25,1
Territoires du Nord-Ouest	4,5	2,9	5,9	3,5	2,4	5,8	9,4	2,6	N/D	14,3	30,6
Nunavut	2,9	N/D	2,9	31,3	N/D	33,3	25,0	2,6	N/D	N/D	41,9

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, n° 97-560-XCB2006028 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 2b : Pourcentage de la population autochtone (âgée de 15 ans et plus) possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, 2001

	Total Identité autochtone			Indiens de l'Amérique du Nord			Métis	Inuits	Réponses d'identité autochtone multiples	Réponses d'autre identité autochtone	Non-Autochtones
	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Total	Total	Total	Total
Canada	5,8	3,6	6,7	5,5	3,5	7,0	6,7	2,7	6,0	7,6	18,3
Terre-Neuve-et-Labrador	5,5	7,1	5,5	6,3	4,5	6,4	6,0	4,9	0,0	2,1	11,5
Île-du-Prince-Édouard	7,2	0,0	8,4	8,6	0,0	11,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,7
Nouvelle-Écosse	8,7	7,7	9,4	9,0	7,7	10,4	8,1	10,0	0,0	8,0	16,6
Nouveau-Brunswick	6,1	5,6	6,4	6,1	5,4	6,8	4,3	29,4	0,0	12,2	13,4
Québec	6,4	4,2	7,8	6,5	4,1	9,6	8,0	1,8	3,9	9,1	17,3
Ontario	6,6	3,1	7,5	5,9	3,1	7,1	8,0	11,2	6,5	8,3	19,8
Manitoba	5,2	3,5	6,1	4,8	3,4	6,5	5,7	4,5	7,6	8,1	16,5
Saskatchewan	6,3	4,1	7,5	6,0	4,1	8,3	6,6	17,2	7,6	10,5	14,7
Alberta	5,2	2,9	5,9	4,9	2,8	6,4	5,5	1,2	4,8	8,6	17,6
Colombie-Britannique	5,9	3,4	6,8	5,1	3,3	6,2	7,8	10,1	8,2	5,8	19,7
Territoire du Yukon	5,5	2,7	6,8	4,7	1,8	6,0	11,6	N/D	N/D	12,0	22,0
Territoires du Nord-Ouest	3,1	2,2	5,6	2,5	1,7	6,3	6,3	1,8	0,0	7,0	25,4
Nunavut	1,6	N/D	1,6	N/D	N/D	15,4	33,3	1,4	N/D	N/D	36,4

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, n° 97F0011XCB01042 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 2c : Pourcentage de la population autochtone (âgée de 15 ans et plus) possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, selon l'identité, Canada, 1996

	Total Identité autochtone			Indiens de l'Amérique du Nord			Métis	Inuits	Non-Autochtones
	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Total	Total
Canada	3,3	1,8	4,0	3,2	1,7	4,3	3,9	1,2	13,5
Terre-Neuve-et-Labrador	2,9	3,0	2,9	3,2	3,1	3,0	3,3	2,0	8,2
Île-du-Prince-Édouard	8,8	7,7	10,0	8,7	8,0	10,1	18,2	N/D	10,7
Nouvelle-Écosse	6,0	4,3	7,8	6,2	4,2	8,8	5,0	0,0	12,3
Nouveau-Brunswick	5,3	4,5	6,0	4,9	4,5	5,6	5,3	14,3	10,3
Québec	3,8	2,1	4,9	3,6	2,0	5,7	5,5	1,2	12,3
Ontario	4,3	1,4	5,0	3,8	1,3	4,7	6,0	5,1	15,1
Manitoba	2,9	1,9	3,5	2,5	1,8	3,5	3,4	6,7	12,5
Saskatchewan	3,9	2,1	4,9	3,7	2,1	5,5	4,1	9,1	10,4
Alberta	2,6	1,4	3,0	2,6	1,3	3,6	2,6	2,5	13,7
Colombie-Britannique	2,9	1,3	3,6	2,5	1,3	3,3	4,2	0,0	14,0
Territoire du Yukon	3,1	1,1	3,7	2,2	1,3	2,6	9,9	0,0	17,1
Territoires du Nord-Ouest	1,1	1,1	1,2	1,2	0,9	2,3	3,5	0,7	22,3

Note : En 1996, les personnes qui disaient avoir plus d'une identité autochtone figuraient sur la liste de chaque identité. En 2001 et 2006, elles ont été listées dans la catégorie « Réponses d'identité autochtone multiples ». En 1996, les personnes ayant déclaré être un Indien inscrit, un Indien des traités ou un membre d'une bande ont été listées comme ayant cette identité autochtone, alors qu'elles ont été listées dans la catégorie « Réponses d'autre identité autochtone » en 2001 et 2006.
Note : En 1996, le Nunavut faisait partie des Territoires du Nord-Ouest.

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, tableaux d'AADNC.

Tableau 2d : Pourcentage de la population (âgée de 15 ans et plus) possédant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire, selon l'identité autochtone et le sexe, 2006

	Autochtones				Non-Autochtones			
	Total	Hommes	Femmes	Écart entre les sexes	Total	Hommes	Femmes	Écart entre les sexes
Canada	8,6	6,6	10,5	3,9	23,0	22,5	23,5	0,9
Terre-Neuve-et-Labrador	8,7	7,1	10,2	3,0	14,9	14,1	15,7	1,6
Île-du-Prince-Édouard	12,4	4,3	17,3	13,0	17,9	15,5	20,2	4,7
Nouvelle-Écosse	12,7	11,2	14,0	2,8	20,6	18,9	22,2	3,4
Nouveau-Brunswick	9,1	6,8	11,3	4,4	16,4	14,8	17,9	3,1
Québec	9,3	7,7	10,9	3,2	21,5	20,9	22,1	1,3
Ontario	9,2	7,3	11,1	3,8	24,9	24,9	24,9	-0,1
Manitoba	8,4	6,6	10,0	3,4	20,6	19,8	21,5	1,7
Saskatchewan	8,9	6,3	11,3	5,0	18,2	16,6	19,7	3,2
Alberta	7,7	5,8	9,4	3,6	22,2	21,3	23,1	1,8
Colombie-Britannique	8,8	6,1	11,1	5,0	25,4	25,0	25,8	0,8
Territoire du Yukon	7,4	4,7	9,9	5,1	25,1	22,0	28,4	6,4
Territoires du Nord-Ouest	4,5	2,8	5,9	3,1	30,6	27,8	33,7	5,9
Nunavut	2,9	2,2	3,7	1,5	41,9	36,6	48,7	12,1

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, n° 97-560-XCB2006028 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 3a : Ventilation de la population (âgée de 15 ans et plus) selon le niveau d'instruction et l'identité autochtone, au Canada, en 2006

	Autochtones	Premières Nations (réserves)	Premières Nations (hors réserve)	Métis	Inuits	Non-Autochtones
Aucun grade, certificat ou diplôme	43,7 %	59,8 %	40,1 %	34,6 %	60,7 %	23,1 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent seulement	21,8 %	14,8 %	23,7 %	25,6 %	13,5 %	25,7 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier seulement	11,4 %	9,6 %	11,0 %	13,1 %	9,6 %	10,8 %
Autre diplôme ou certificat non universitaire	14,5 %	10,1 %	15,4 %	16,9 %	12,0 %	17,4 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,8 %	2,7 %	3,0 %	2,8 %	1,5 %	4,5 %
Baccalauréat	4,9 %	2,6 %	5,7 %	5,9 %	2,3 %	14,4 %
Maîtrise	0,7 %	0,3 %	0,9 %	1,0 %	0,2 %	3,5 %
Doctorat	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,7 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, n° 97-564-XCB2006002 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 3b : Ventilation de la population (âgée de 15 ans et plus) selon le niveau d'instruction, l'identité autochtone et le sexe, Canada, 2006

	Autochtones		Premières Nations (réserves)		Premières Nations (hors réserve)		Métis		Inuits		Non-Autochtones	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Aucun grade, certificat ou diplôme	46,3 %	41,2 %	62,1 %	57,5 %	43,0 %	37,8 %	37,0 %	32,3 %	61,4 %	60,0 %	23,4 %	22,8 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent seulement	20,6 %	22,9 %	13,3 %	16,3 %	23,0 %	24,2 %	24,3 %	26,8 %	12,6 %	14,4 %	24,4 %	26,8 %
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier seulement	14,9 %	8,2 %	12,9 %	6,3 %	14,4 %	8,2 %	16,8 %	9,6 %	12,7 %	6,6 %	14,2 %	7,6 %
Autre diplôme ou certificat non universitaire	11,6 %	17,2 %	7,9 %	12,4 %	12,1 %	18,0 %	13,8 %	19,8 %	10,4 %	13,5 %	15,4 %	19,2 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,1 %	3,4 %	2,0 %	3,5 %	2,3 %	3,6 %	2,1 %	3,4 %	1,1 %	2,0 %	3,9 %	5,0 %
Baccalauréat	3,6 %	6,2 %	1,5 %	3,8 %	4,1 %	7,1 %	4,7 %	7,1 %	1,6 %	3,0 %	13,8 %	14,9 %
Maîtrise	0,7 %	0,8 %	0,2 %	0,3 %	0,8 %	0,9 %	1,0 %	0,9 %	0,2 %	0,3 %	3,8 %	3,1 %
Doctorat	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	1,0 %	0,4 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, n° 97-564-XCB2006002 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 4 : Principal domaine d'études relatif au plus haut niveau du grade, certificat ou diplôme postsecondaire obtenu (classification des programmes d'enseignement), selon l'identité autochtone, Canada, 2006

	Autochtones	Premières Nations (réserves)	Premières Nations (hors réserve)	Métis	Inuits	Non-Autochtones
Aucun certificat, diplôme ou grade postsecondaire	65,5 %	74,6 %	63,8 %	60,2 %	74,2 %	48,8 %
Éducation	2,4 %	2,5 %	2,3 %	2,5 %	2,2 %	3,9 %
Arts visuels et d'interprétation, et technologies des communications	0,9 %	0,4 %	1,2 %	1,1 %	0,9 %	1,9 %
Sciences humaines	1,3 %	1,0 %	1,5 %	1,3 %	0,9 %	2,8 %
Sciences sociales et du comportement, et droit	3,2 %	2,5 %	3,8 %	3,1 %	2,6 %	5,0 %
Affaires, gestion et administration publique	7,3 %	5,1 %	8,0 %	8,2 %	5,3 %	11,0 %
Sciences physiques et de la vie, et technologies	0,4 %	0,1 %	0,4 %	0,6 %	0,5 %	1,8 %
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	1,1 %	0,5 %	1,3 %	1,4 %	0,9 %	2,3 %
Architecture, ingénierie et technologies connexes	8,0 %	5,7 %	7,6 %	10,2 %	6,1 %	11,5 %
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,0 %	1,1 %	0,9 %	1,0 %	0,7 %	1,1 %
Santé, parcs, loisirs et conditionnement physique	5,0 %	3,0 %	5,3 %	6,2 %	2,2 %	6,8 %
Services personnels, de protection et de transport	3,9 %	3,3 %	3,9 %	4,2 %	3,5 %	3,0 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, n° 97-560-XCB2006036 au catalogue de Statistique Canada.

Indicateur secondaire n° 2 : Entrepreneuriat et création d'entreprises

La croissance relative aux taux d'entrepreneuriat et de création d'entreprises constitue un bon indicateur de l'accroissement de l'autosuffisance des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Le développement économique des Autochtones est en grande partie le fruit du travail des entrepreneurs, car ceux-ci contribuent au dynamisme global des collectivités en créant de nouveaux emplois et services. Étant donné qu'il est difficile de mesurer l'entrepreneuriat avec précision, le taux de travailleurs autonomes a servi de valeur substitutive.

En 2006, année du plus récent recensement dont les données complètes sur tous les groupes autochtones sont disponibles (au moment de la rédaction du présent rapport), les données liées aux travailleurs autonomes révèlent un écart de 5,2 points de pourcentage entre les Non-Autochtones (12 %) et les Autochtones (6,8 %). De plus, les taux de travailleurs autonomes de tous les membres des Premières Nations vivant dans les réserves (3,6 %) et des Inuits (3,3 %) sont particulièrement bas (graphique 1 et tableau de données 1). On constate une présence marquée des travailleurs autonomes autochtones dans les industries suivantes : la construction, les services administratifs, la gestion des déchets et les services d'assainissement, les arts, le divertissement et les loisirs ainsi que l'agriculture, la foresterie, la chasse et la pêche (tableau de données 2).

Le faible pourcentage de travailleurs autonomes autochtones reflète probablement le fait que les Autochtones font face à des obstacles plus importants et persistants que les autres entrepreneurs pour ce qui est de lancer une entreprise. Par exemple, il est souvent plus difficile pour les entrepreneurs dans les réserves d'avoir accès au capital financier nécessaire pour démarrer une entreprise à cause des obstacles découlant de la *Loi sur les Indiens*, qui limite leur capacité d'affecter un bien en garantie. La prévalence de faibles revenus chez les Autochtones (telle que mentionnée dans notre rapport sur l'indicateur principal no. 2 : le revenu) contribue aussi à limiter leur accès à du capital de démarrage. En outre, l'isolement de nombreuses collectivités autochtones limite la capacité des entrepreneurs de conclure des partenariats avec d'éventuels investisseurs. Enfin, le manque de compétences et de formation chez les jeunes Autochtones peut nuire à la capacité des entrepreneurs de maintenir et d'étendre leurs activités.

Points saillants concernant l'entrepreneuriat et la création d'entreprises selon le groupe autochtone

Premières Nations : En 2006, le taux de travailleurs autonomes chez les travailleurs des Premières Nations était de 5,8 %, soit 6,2 points de pourcentage de moins que le taux des Non-Autochtones (12 %). Les Premières Nations vivant dans les réserves affichaient un taux de travailleurs autonomes de 3,6 %, ce qui correspond à la moitié du taux de la population hors réserve (7,1 %).

Inuits : En 2006, le taux de travailleurs autonomes des Inuits était de 3,3 %, résultat presque quatre fois moins élevé que le taux des non-Autochtones (12 %). Il s'agissait du taux le plus bas parmi tous les groupes autochtones. Les travailleurs autonomes inuits étaient particulièrement présents dans l'industrie des arts, du divertissement et des loisirs.

Métis : En 2006, le taux de travailleurs autonomes des Métis était de 8,5 %, résultat plus élevé que celui de tous les autres groupes autochtones, mais inférieur de 3,5 points de pourcentage au taux des non-Autochtones (12 %).

Dans une étude de 2011, le Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA) a indiqué que le recensement de 2006 a révélé l'existence de plus de 37 000 travailleurs autonomes autochtones au Canada, comparativement à un peu plus de 27 000 en 2001. Le CCCA a également souligné que 49 % des travailleurs autonomes autochtones sont des Métis; 45 % d'entre eux, des membres des Premières Nations; 2 % d'entre eux, des Inuits. Par ailleurs, la plupart des membres des Premières Nations qui possédaient une entreprise ont déclaré que celle-ci était située dans une réserve (72 %). Les propriétaires autochtones d'une petite entreprise éprouvent de la difficulté à accéder au capital nécessaire pour financer leurs plans de croissance, ce qui constitue un obstacle majeur à la réussite de leurs projets d'entrepreneuriat. L'étude du CCCA révèle aussi que les entreprises dans les réserves affichent une croissance moindre que les entreprises hors réserve, ce qui s'explique en partie par le fait qu'il est plus difficile d'accéder à un financement[2].

Avant de publier son premier rapport d'analyse comparative des progrès économiques en 2014-2015, le CNDEA compte examiner plus en détail l'indicateur associé à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprises, y compris l'accès au capital et les répercussions de l'isolement sur la création d'entreprises dans les réserves.

[2] Conseil canadien pour le commerce autochtone*, Promise and Prosperity: The Aboriginal Business Survey*, CCCA, 2011.

Graphiques – Entrepreneuriat et création d'entreprises

Graphique 1 : Pourcentage de travailleurs autonomes autochtones, Canada, 2006

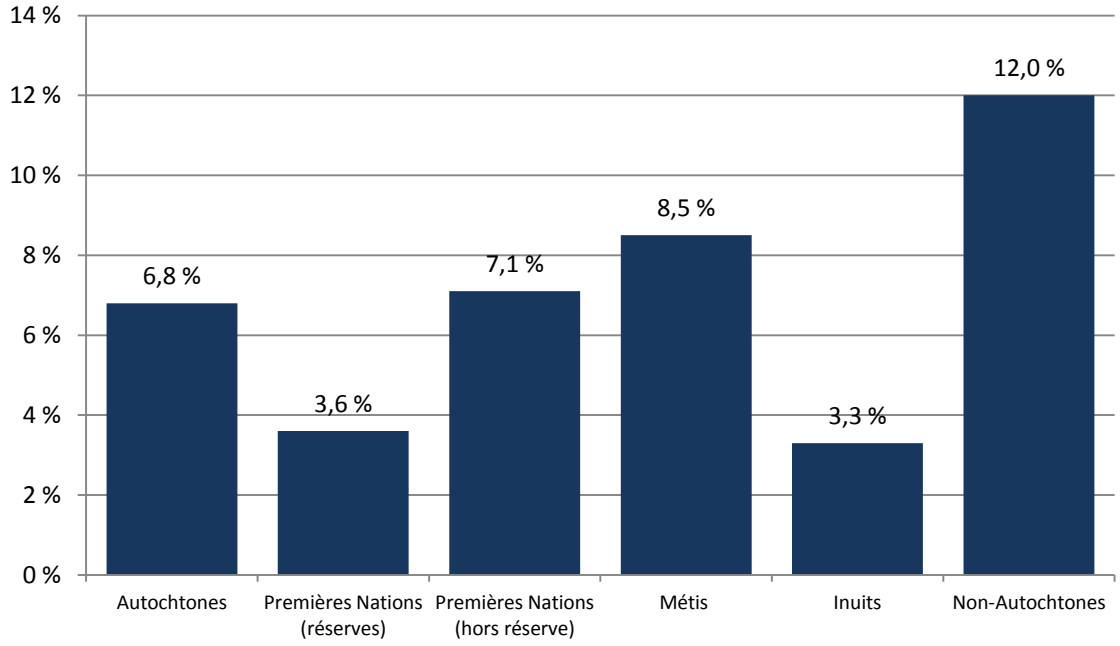

Graphique 2 : Pourcentage de travailleurs autonomes autochtones, selon la région, Canada, 2006

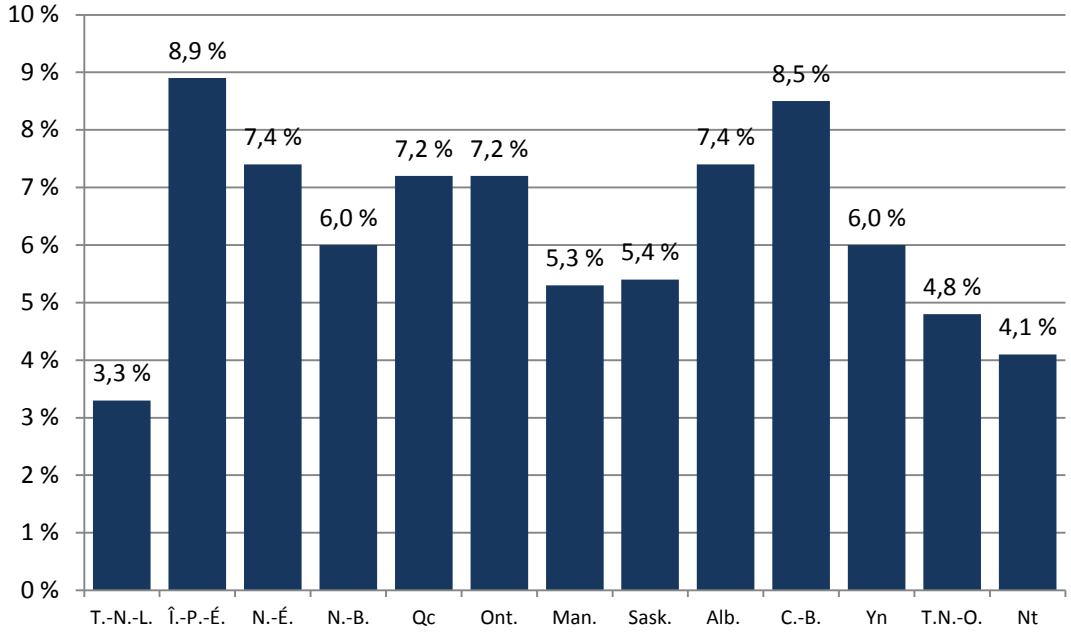

Tableau de données – Entrepreneuriat et création d'entreprises

Tableau 1 : Pourcentage de travailleurs autonomes autochtones, Canada, 2006

	Total Identité autochtone			Indiens de l'Amérique du Nord			Métis	Inuits	Réponses d'identité autochtone multiples	Réponses d'autre identité autochtone	Non-Autochtones
	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Total	Total	Total	Total
Canada	6,8	3,7	7,6	5,8	3,6	7,1	8,5	3,3	10,0	7,4	12,0
Terre-Neuve-et-Labrador	3,3	0,0	3,5	3,4	1,5	4,1	3,5	1,4	N/D	5,1	6,5
Île-du-Prince-Édouard	8,9	11,1	7,6	10,0	8,3	10,8	6,1	N/D	N/D	N/D	11,4
Nouvelle-Écosse	7,4	3,2	8,7	5,7	3,2	7,4	10,3	5,3	27,3	3,4	9,2
Nouveau-Brunswick	6,0	4,1	7,0	5,4	3,9	6,8	8,1	N/D	N/D	2,9	8,3
Québec	7,2	2,4	8,8	7,0	2,4	10,5	9,0	1,7	9,5	8,6	11,0
Ontario	7,2	4,4	7,7	6,6	4,3	7,3	8,1	2,4	13,6	9,8	11,4
Manitoba	5,3	2,4	6,0	3,3	2,4	4,1	6,9	N/D	4,8	3,1	12,6
Saskatchewan	5,4	3,1	6,2	3,9	3,0	4,6	7,1	N/D	13,7	3,2	17,2
Alberta	7,4	2,9	8,1	5,5	2,8	6,7	9,0	3,2	10,2	6,6	13,7
Colombie-Britannique	8,5	5,4	9,4	7,1	5,3	8,1	10,9	8,0	10,0	9,0	14,5
Territoire du Yukon	6,0	6,6	6,1	5,0	6,0	4,8	10,9	N/D	N/D	15,0	14,2
Territoires du Nord-Ouest	4,8	3,9	5,6	3,6	3,3	4,4	8,1	4,8	N/D	11,1	8,4
Nunavut	4,1	N/D	4,1	16,7	N/D	N/D	N/D	4,1	N/D	N/D	4,5

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, n° 97-564-XCB2006002 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 2a : Pourcentage de travailleurs autonomes autochtones en fonction des catégories d'industries de 2002 du SCIAN, en 2006

	Autochtones	Premières Nations	Métis	Inuits	Non-Autochtones
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	18,7	13,3	29,7	6,7	41,6
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	4,8	5,0	5,3	-	6,9
Services publics	-	-	-	-	0,5
Construction	12,5	8,9	16,9	3,2	23,0
Fabrication	3,4	2,8	4,0	11,8	4,8
Commerce de gros	7,1	5,3	7,8	-	8,3
Commerce de détail	3,8	3,5	4,2	2,2	7,7
Transport et entreposage	7,6	7,2	8,7	-	12,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	7,1	4,3	9,4	-	7,8
Finance et assurances	3,1	2,2	3,9	-	5,8
Services immobiliers et services de location et de location à bail	9,7	8,3	9,6	14,3	17,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	20,1	13,9	28,0	-	26,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	-	-	-	-	16,4
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	7,9	6,3	10,7	-	14,8
Services d'enseignement	1,6	1,4	1,9	-	3,3
Soins de santé et assistance sociale	3,3	2,6	4,8	2,2	9,7

	Autochtones	Premières Nations	Métis	Inuits	Non-Autochtones
Arts, spectacles et loisirs	12,8	11,5	10,6	43,8	17,3
Hébergement et services de restauration	3,2	2,7	3,5	-	6,4
Autres services, sauf les administrations publiques	16,8	13,7	21,4	3,4	20,9
Administrations publiques	-	-	-	-	-
Toutes industries confondues	6,8	5,8	8,5	3,3	12,0

Source : Statistique Canada, fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement de 2006.

Tableau 2b : Pourcentage de travailleurs autonomes autochtones et non autochtones en fonction des catégories d'industries de 2002 du SCIAN, selon la région, 2006

	T.-N.-L.		Î.-P.-É.		N.-É.		N.-B.		Qc		Ont.		Man.		Sask.		Alb.		C.-B.		Nord		Canada	
	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	10,0	22,6	-	26,0	13,0	24,7	10,3	20,5	11,5	32,8	18,1	39,8	29,5	55,0	27,3	63,2	25,4	61,2	16,3	27,1	30,0	66,7	18,7	41,6
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	-	0,5	-	-	-	2,5	-	2,5	-	2,0	-	3,2	-	3,8	-	4,9	7,0	8,9	10,0	9,8	3,3	-	4,8	6,9
Services publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	-	0,8	-	-	-	-	-	1,0	-	0,4	-	-	-	0,5
Construction	-	6,0	100,0	16,7	21,4	16,0	10,0	14,7	9,5	20,3	16,5	25,0	8,1	25,9	6,8	23,6	14,1	21,9	16,2	27,8	4,9	17,0	12,5	23,0
Fabrication	-	3,3	-	2,2	10,0	4,9	4,3	3,9	2,4	4,5	2,4	4,3	1,4	3,3	1,3	4,9	5,5	6,5	3,5	7,7	41,7	18,8	3,4	4,8
Commerce de gros	-	3,8	-	2,7	28,6	6,4	25,0	7,5	4,3	8,2	6,8	7,9	4,7	8,1	12,0	7,2	3,8	7,3	10,0	11,4	-	10,5	7,1	8,3
Commerce de détail	2,3	4,6	-	6,1	3,4	4,8	11,8	5,7	4,9	7,2	5,4	8,4	1,8	7,7	-	6,2	3,9	7,0	3,9	8,9	4,6	8,3	3,8	7,7
Transport et entreposage	-	4,5	-	5,1	12,5	8,8	16,7	9,5	14,3	12,0	6,3	12,3	5,3	10,6	7,7	12,3	8,4	15,0	9,1	11,6	-	7,8	7,6	12,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	-	1,6	-	4,8	-	4,3	-	2,2	3,6	8,3	2,2	8,0	3,8	6,0	13,0	5,1	6,1	5,8	16,7	10,0	11,1	6,9	7,1	7,8
Finance et assurances	-	0,7	-	15,0	-	5,4	-	6,6	-	5,4	-	5,2	7,3	5,5	-	5,4	11,1	6,9	-	8,1	-	-	3,1	5,8
Services immobiliers et services de location et de location à bail	-	13,2	-	10,7	-	13,3	-	10,4	20,0	19,4	13,5	15,8	4,3	15,2	7,7	12,2	8,8	16,1	6,5	20,1	12,5	5,0	9,7	17,0

	T.-N.-L.		Î.-P.-É.		N.-É.		N.-B.		Qc		Ont.		Man.		Sask.		Alb.		C.-B.		Nord		Canada	
	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.
Services professionnels, scientifiques et techniques	14,3	16,4	-	17,1	25,0	19,6	-	20,7	18,4	26,5	19,0	26,0	22,2	27,1	5,0	25,1	25,8	25,3	20,3	29,9	20,0	35,7	20,1	26,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	25,0	-	12,5	-	8,6	-	57,1	-	40,0	-	27,8	-	29,2	-	-	-	16,4
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	11,1	5,9	-	2,6	6,3	8,5	5,3	6,5	8,0	15,7	11,0	13,7	6,8	10,7	2,0	19,5	7,5	16,9	7,2	21,1	5,6	10,5	7,9	14,8
Services d'enseignement	-	1,5	-	2,6	5,3	3,0	-	1,6	1,2	2,2	2,4	3,6	2,4	2,0	-	2,2	1,4	3,5	1,9	5,7	-	1,4	1,6	3,3
Soins de santé et assistance sociale	-	4,0	-	5,8	3,2	5,8	-	6,9	4,1	10,4	3,4	9,8	0,9	7,2	3,5	6,8	3,8	9,6	6,2	11,7	1,8	6,9	3,3	9,7
Arts, spectacles et loisirs	25,0	8,8	-	6,7	-	14,6	16,7	12,1	13,8	17,2	11,7	17,6	13,8	14,0	3,8	13,6	12,7	14,0	16,4	22,2	29,2	5,9	12,8	17,3
Hébergement et services de restauration	2,4	3,6	-	4,0	4,8	4,4	-	3,4	7,0	6,8	4,7	6,6	2,2	6,4	2,8	5,5	0,4	5,5	3,2	7,5	4,5	9,7	3,2	6,4
Autres services, sauf les administrations publiques	-	12,3	-	25,5	6,7	17,7	-	21,9	25,8	23,7	16,9	19,6	14,9	19,7	13,1	22,8	17,4	19,6	19,7	21,7	8,3	11,8	16,8	20,9
Administrations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	T.-N.-L.		Î.-P.-É.		N.-É.		N.-B.		Qc		Ont.		Man.		Sask.		Alb.		C.-B.		Nord		Canada	
	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.
publiques																								
Toutes industries confondues	2,3	5,5	4,3	8,8	6,6	8,0	5,1	7,8	6,5	10,5	6,6	10,9	4,6	11,7	4,3	15,7	7,4	13,2	7,7	13,8	4,9	7,6	6,2	11,4

Note : Aut. = Autochtones, Non-Aut. = Non-Autochtones; le taux de travailleurs autonomes correspond au nombre de travailleurs autonomes (que leur entreprise soit constituée ou non en personne morale) par rapport au nombre total de travailleurs.
Source : Statistique Canada, fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement de 2006.

Tableau 2c : Ventilation des travailleurs autonomes autochtones et non autochtones en fonction des catégories d'industries de 2002 du SCIAN, selon la région, en pourcentage, 2006

	T.-N.-L.		Î.-P.-É.		N.-É.		N.-B.		Qc		Ont.		Man.		Sask.		Alb.		C.-B.		Nord		Canada	
	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	37,5	22,1	-	32,4	15,8	13,6	25,0	11,6	10,9	7,8	5,9	6,3	19,4	27,6	28,6	49,2	8,2	19,2	12,8	6,7	8,8	2,9	12,0	11,2
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	-	0,3	-	-	-	0,2	-	0,4	-	0,1	-	0,1	-	0,2	-	1,0	7,2	4,5	2,0	0,6	2,9	-	2,0	0,8
Services publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	-	0,0	-	-	-	-	-	0,1	-	0,0	-	-	-	0,0
Construction	-	8,0	100,0	12,3	15,8	12,7	16,7	13,4	8,7	10,1	19,0	13,2	15,1	11,5	15,9	8,5	23,2	14,0	18,2	14,3	8,8	13,2	17,6	12,5
Fabrication	-	6,1	-	2,2	15,8	5,5	8,3	5,2	3,3	6,1	3,6	5,5	2,2	2,9	1,6	1,9	4,6	3,5	3,4	4,9	14,7	4,4	4,1	5,0
Commerce de gros	-	1,6	-	0,6	10,5	2,5	8,3	3,4	1,1	3,4	2,7	3,4	2,2	2,7	4,8	1,7	1,5	2,4	2,5	3,5	-	2,9	2,4	3,2
Commerce de détail	12,5	10,9	-	8,4	5,3	7,7	16,7	8,9	7,6	8,3	9,5	8,7	4,3	7,4	-	4,4	5,7	5,8	5,9	7,5	11,8	13,2	6,7	7,9
Transport et entreposage	-	4,3	-	1,7	5,3	5,3	8,3	6,5	9,8	5,1	5,0	5,2	6,5	5,2	6,4	3,4	5,7	5,7	5,4	4,3	-	7,4	5,7	5,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	-	0,5	-	0,6	-	1,1	-	0,5	1,1	2,0	0,5	1,9	1,1	1,0	4,8	0,8	1,0	0,8	3,0	1,9	2,9	2,9	1,6	1,7
Finance et assurances	-	0,3	-	3,4	-	2,0	-	2,7	-	1,9	-	2,3	3,2	1,9	-	1,4	2,1	1,6	-	2,2	-	-	0,7	2,1
Services immobiliers et services de location et de location à bail	-	2,7	-	1,7	-	2,3	-	1,3	3,3	2,6	2,3	2,7	1,1	1,8	1,6	0,8	1,5	2,4	1,0	3,4	5,9	1,5	1,8	2,6
Services professionnels,	12,5	9,8	-	6,7	5,3	11,7	-	11,3	9,8	15,8	8,6	17,3	8,6	11,1	1,6	6,0	11,9	14,4	7,4	16,1	5,9	22,1	8,4	15,4

	T.-N.-L.		Î.-P.-É.		N.-É.		N.-B.		Qc		Ont.		Man.		Sask.		Alb.		C.-B.		Nord		Canada	
	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.	Aut.	Non-Aut.
scientifiques et techniques																								
Gestion de sociétés et d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	0,1	-	0,1	-	0,1	-	0,2	-	0,2	-	0,2	-	0,2	-	-	-	0,1
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	12,5	4,5	-	1,1	5,3	5,9	8,3	4,6	4,3	5,3	10,0	6,2	6,5	3,3	1,6	3,4	5,2	4,6	4,9	6,7	2,9	2,9	6,1	5,6
Services d'enseignement	-	1,9	-	2,2	5,3	2,8	-	1,4	1,1	1,5	2,3	2,3	4,3	1,3	-	1,0	1,0	1,7	1,5	3,0	-	1,5	1,7	2,1
Soins de santé et assistance sociale	-	9,0	-	6,1	5,3	8,3	-	10,2	8,7	10,9	5,9	8,4	3,2	7,4	11,1	4,8	4,6	6,6	7,9	8,3	2,9	7,4	6,2	8,6
Arts, spectacles et loisirs	12,5	2,4	-	1,7	-	3,6	8,3	1,9	4,3	3,4	5,9	3,6	4,3	2,1	3,2	1,6	3,6	2,1	4,9	3,9	20,6	1,5	5,2	3,2
Hébergement et services de restauration	12,5	4,3	-	3,9	5,3	4,1	-	3,1	7,6	4,3	6,3	4,0	4,3	3,6	6,4	2,3	0,5	2,9	4,4	4,6	5,9	10,3	4,6	3,9
Autres services	-	11,4	-	15,1	5,3	10,7	-	13,5	18,5	11,2	12,7	8,6	14,0	8,5	12,7	7,5	12,4	7,6	14,8	7,9	5,9	5,9	13,1	9,0
Administrations publiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Toutes industries confondues	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Note : Aut.=Autochtones, Non-Aut.=Non-Autochtones.
Source : Statistique Canada, fichier de microdonnées à grande diffusion du Recensement de 2006.

Indicateur secondaire n° 3 : Gouvernance

Une forte gouvernance est une condition de base au développement économique. Il existe toutefois peu de mesures solides permettant de comparer la gouvernance entre tous les groupes autochtones. Même si les répercussions des interventions et la situation fiscale relative aux biens à usage commercial/en location diffèrent selon le contexte et les circonstances de chaque collectivité, ces deux éléments donnent une certaine idée des saines pratiques de gestion et de la transparence dans les collectivités des Premières Nations.

Les données concernant les interventions dans les collectivités sont présentées dans deux ensembles de tableaux (graphiques 1 et 2 et tableaux de données 1a et 1b). Le premier indique le nombre de collectivités des Premières Nations ayant fait l'objet d'une intervention au cours de la période de dix ans s'étant étendue de 2002 à 2012. Le second présente une ventilation du type d'interventions selon les régions.

La diminution du nombre d'interventions dans les collectivités des Premières Nations montre leur capacité de gérer de façon indépendante les fonds versés par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Les données indiquent que 150 collectivités des Premières Nations font l'objet d'une intervention quelconque en 2012, mais que le nombre d'interventions tend globalement à diminuer.

Le fait de permettre aux Premières Nations de percevoir un impôt foncier dans les réserves constitue un autre moyen de s'assurer que la collectivité tire profit des activités commerciales et du développement résidentiel qui se produisent sur ses terres. À l'heure actuelle, les Premières Nations disposent de deux moyens d'instaurer des cadres d'imposition foncière dans les réserves : élaborer un règlement administratif en vertu de l'article 83 de la *Loi sur les Indiens* ou le faire en vertu de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* (LGFPN).

La LGFPN et l'article 83 de la *Loi sur les Indiens* comportent des différences notables; toutefois, ces deux instruments législatifs permettent aux Premières Nations de créer un cadre d'imposition foncière susceptible de favoriser la réussite économique. Les données relatives à cette mesure (tableau de données 2) révèlent que la plupart des Premières Nations dotées d'un tel cadre sont situées en Colombie-Britannique.

Avant de publier son premier rapport d'analyse comparative des progrès économiques en 2014-2015, le CNDEA compte examiner plus en détail l'indicateur associé à la gouvernance et établir des mesures additionnelles, y compris le nombre de collectivités certifiées par le Conseil de gestion financière des Premières nations.

Graphiques – Gouvernance

Graphique 1 : Nombre de collectivités des Premières Nations ayant fait l'objet d'une intervention au cours de la période s'étendant de 2003 à 2012

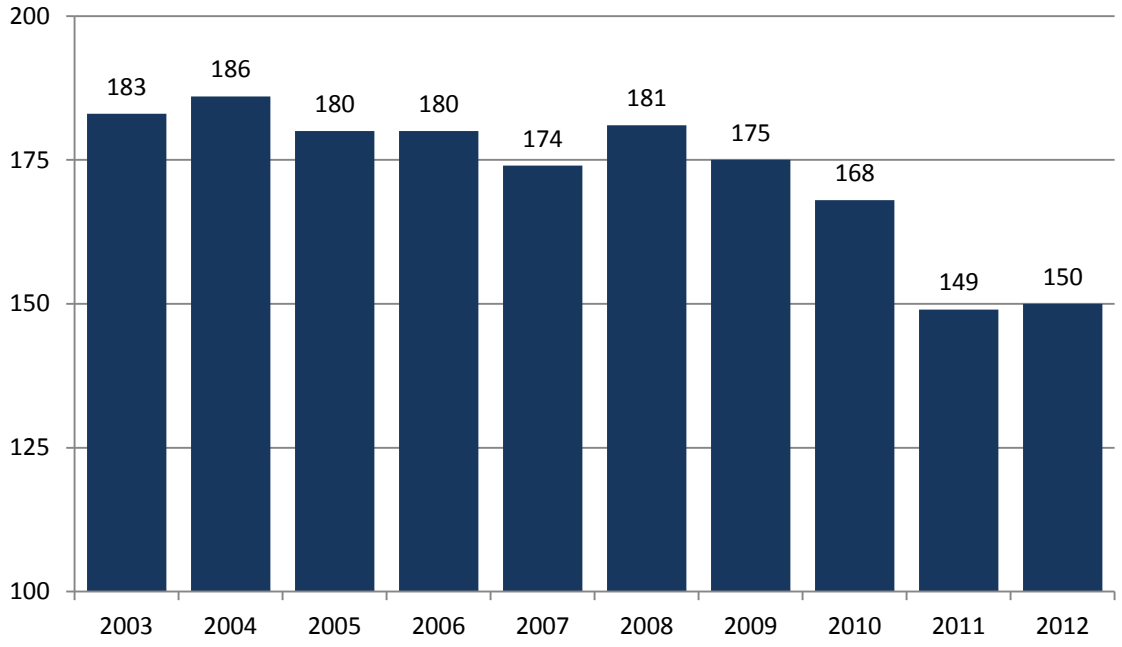

Graphique 2 : Nombre de collectivités des Premières Nations ayant fait l'objet d'une intervention, selon la région, 2012

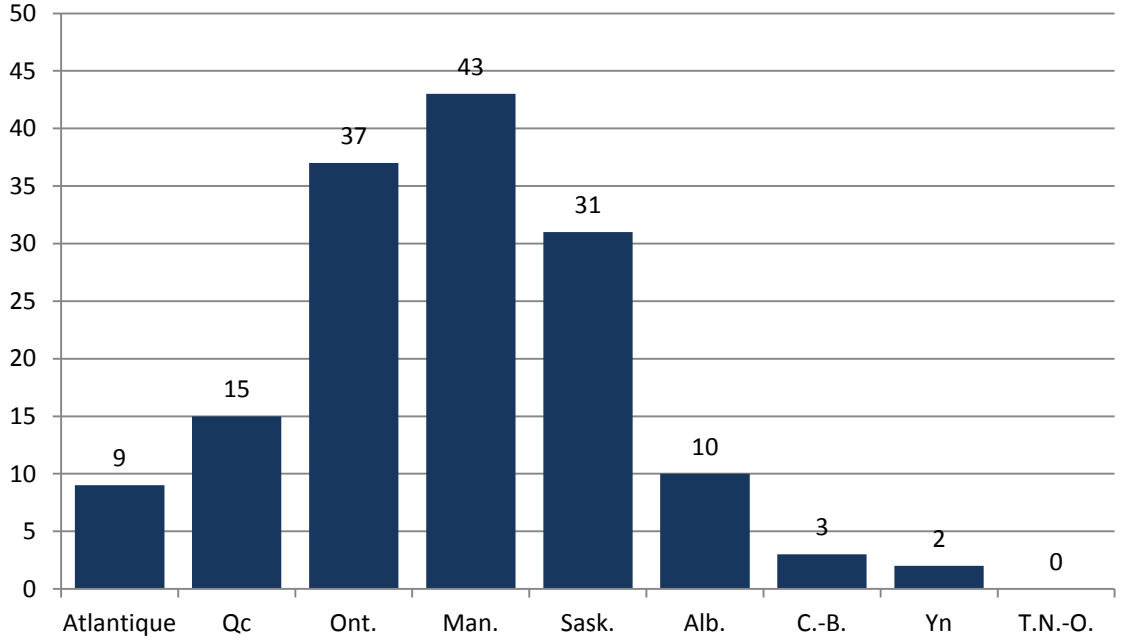

Tableaux de données – Gouvernance

Tableau 1a : Nombre de collectivités des Premières Nations ayant fait l'objet d'une intervention au cours de la période s'étendant de l'exercice 2002-2003 à l'exercice 2011-2012

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Plan de redressement (gestion par le bénéficiaire)	101	100	91	94	83	91	84	81	66	72
Cogestion	53	49	58	57	62	66	65	64	66	66
Gestion par un séquestre-administrateur	29	37	31	29	29	24	26	28	17	12
Total	183	186	180	180	174	181	175	168	149	150

Source : AADNC (2013) ** Données au 31 mars de chaque année, extraites du système Paiements de transfert aux Premières nations et aux Inuits (PTPNI).

Tableau 1b : Nombre de collectivités des Premières Nations ayant fait l'objet d'une intervention, selon la région, 2012

	Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Total
Plan de redressement (gestion par le bénéficiaire)	4	9	17	19	14	5	2	2	0	72
Cogestion	4	4	18	20	16	3	1	0	0	66
Gestion par un séquestre-administrateur	1	2	2	4	1	2	0	0	0	12
Total	9	15	37	43	31	10	3	2	0	150

Source : AADNC (2013) ** Données en mars 2012, extraites du système Paiements de transfert aux Premières nations et aux Inuits (PTPNI).

Tableau 2 : Premières Nations dotées de lois ou de règlements administratifs en matière d'imposition foncière au 8 mai 2013

	Lois adoptées en vertu de la *Loi sur la gestion financière des premières nations*	Règlements administratifs adoptés en vertu de l'article 83 de la *Loi sur les Indiens*	Total
Canada	37	57	94
Atlantique	0	1	1
Québec	0	1	1
Ontario	0	0	0
Manitoba	1	2	3
Saskatchewan	1	5	6
Alberta	0	15	15
Colombie-Britannique	35	33	68
Yukon	0	0	0
Territoires du Nord-Ouest	0	0	0

Source : Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013.

Indicateur secondaire 4 : Terres et ressources

Une des plus importantes conclusions du *Rapport d'analyse comparative de l'économie des Autochtones* était qu'il existe une corrélation positive entre l'exercice d'un plus grand contrôle sur les terres et les ressources et de meilleurs résultats socioéconomiques. La mise en œuvre des mesures décrites dans la *Loi sur la gestion des terres des premières nations* (LGTPN) et la signature d'un accord sur une revendication territoriale globale (ARTG) sont deux façons pour les collectivités autochtones d'accroître leur contrôle de la gestion des terres et d'améliorer leurs possibilités de développement économique.

La LGTPN aide les Premières Nations à élaborer un code foncier, à assumer les responsabilités liées à la gestion des terres de réserve et des revenus connexes ainsi qu'à élaborer des lois en matière de protection environnementale pour leurs collectivités. Elle permet aux Premières Nations participantes de se désengager des articles de la *Loi sur les Indiens* relatifs aux terres et de promulguer leurs propres lois en tenant compte du développement, de la conservation, de l'utilisation et de la possession des terres de réserve. De plus, grâce à ces lois, les collectivités peuvent profiter de nouvelles occasions de développement économique.

La LGTPN permet aux Premières Nations de gérer leurs terres de façon plus efficace et efficiente qu'en vertu de *Loi sur les Indiens,* rendant ainsi la collectivité plus susceptible d'attirer des investissements. C'est pour cette raison que le nombre de collectivités des Premières Nations ayant adhéré à la LGTPN constitue un important indicateur de l'accroissement de l'autonomie (sur le plan du territoire autochtone).

Le tableau de données 1 indique le nombre de Premières Nations ayant adhéré à la LGTPN (ventilées selon les catégories suivantes : « étape opérationnelle », « étape de démarrage » et « autonomie gouvernementale »). Les provinces affichant le plus haut taux de participation à cet égard sont la Colombie-Britannique, l'Ontario et la Saskatchewan.

Les ARTG sont le fruit de négociations entre les groupes autochtones ainsi que les couronnes fédérale et provinciale. Ces accords visent à régler les droits fonciers des Autochtones qui n'ont pas fait l'objet d'un traité ou d'une autre mesure juridique. Toutes les parties y acquièrent de la certitude au chapitre de la possession, de l'utilisation et de la gestion des terres et des ressources. Les ententes sur l'autonomie gouvernementale (EAG) sont des ententes juridiques qui offrent aux groupes autochtones une plus grande responsabilité et un plus grand contrôle à l'égard de leurs affaires internes et de la prise de décisions. Les ARTG et les EAG fournissent de la clarté et de la certitude en matière de droits fonciers aux Autochtones et aux non-Autochtones au Canada.

Le tableau de données 2 présente des données relatives aux ARTG et aux EAG. C'est au Québec et au Nunavut qu'on trouve la plus grande concentration de collectivités autochtones qui exercent actuellement des activités en vertu d'un ARTG.

Tableaux de données – Terres et ressources

Tableau 1 : Nombre de Premières Nations ayant adhéré à la *Loi sur la gestion des terres des premières nations*, au 31 mars 2012

	Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Total
Autonomie gouvernementale	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
Étape opérationnelle	-	-	7	3	5	-	20	-	-	35
Étape de démarrage	2	1	7	2	3	2	15	-	-	32
Total	2	1	14	5	8	2	37	0	0	69

Source : Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2012.

Tableau 2 : Nombre d'accords de revendication territoriale globale (ARTG) et d'ententes sur l'autonomie gouvernementale (EAG) en vigueur au 31 mars 2013

	Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Nunavut	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Total
Nombre d'ARTG non assortis d'une EAG	-	4	-	-	-	1	-	-	3	8
Nombre d'ARTG assortis d'une EAG	1	-	-	-	-	-	3	11	1	16
Nombre d'ententes distinctes sur l'autonomie gouvernementale	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
Nombre de collectivités visées par une entente	5	25	-	-	-	26	12	11	17	96

Source : Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2013.

Indicateur secondaire n° 5 : Infrastructures

Les infrastructures sont essentielles au développement économique. Les infrastructures de transport aident à déplacer les produits vers le marché; les infrastructures communautaires contribuent à faire en sorte que la population locale ait accès au soutien et aux services nécessaires pour assurer la santé et la sécurité publiques, et les infrastructures de communications établissent un lien entre les collectivités et les réseaux nationaux et internationaux.

L'accès à de l'eau potable salubre, le surpeuplement des logements et l'accès aux réseaux de communication et d'électricité sont des mesures qui offrent un portrait global de la capacité des collectivités autochtones de maintenir un milieu de vie sain et de favoriser le développement économique.

Les données présentées dans les tableaux suivants donnent à penser que la plupart des infrastructures des collectivités autochtones sont en mauvais état. En 2006, un grand nombre d'Autochtones ont signalé des cas d'eau contaminée au cours de l'année (graphique 1 et tableau de données 1). De surcroît, le surpeuplement des logements est un problème particulièrement préoccupant dans les collectivités des Inuits et dans les réserves des Premières Nations. Les ménages inuits, dont 31,1 % des logements abritent plus d'une personne par pièce, sont les plus touchés par le surpeuplement, et ce taux est plus de dix fois plus élevé que dans les ménages non autochtones. Les membres des Premières Nations vivant dans les réserves, qui affichent un taux de surpeuplement de 25,6 %, sont aussi particulièrement touchés par ce problème (tableau de données 3).

Le graphique 3 et le tableau de données 4 montrent que les Autochtones, sauf ceux vivant dans les réserves, font une grande utilisation des ordinateurs et d'Internet. Cependant, les données révèlent aussi que les Inuits et les Autochtones vivant dans les territoires ont un accès moindre aux ordinateurs et à Internet.

Le statut de collectivité hors réseau est également indicateur d'un manque d'infrastructures d'une collectivité. Selon la définition de Ressources naturelles Canada, le terme « collectivité hors réseau » désigne toute collectivité qui n'est branchée ni au réseau électrique nord-américain ni au réseau du gaz naturel. Pour produire de l'électricité, une telle collectivité doit recourir à des solutions de rechange, comme des génératrices diesel. En pareille situation, les coûts élevés associés au transport de carburant diesel vers les collectivités hors réseau et le faible degré de fiabilité de ces infrastructures peuvent nuire à la création de nouvelles entreprises, limitant ainsi les perspectives économiques futures. Au Canada, 170 collectivités autochtones regroupant 126 861 personnes – ce qui correspond à plus de 10 % de la population autochtone du pays – sont considérées comme étant des collectivités hors réseau.

Graphiques – Infrastructures

Graphique 1 : Pourcentage de la population autochtone (âgée de 15 ans et plus), sauf les habitants des réserves, ayant déclaré avoir occasionnellement des problèmes d'eau contaminée, Canada, 2006

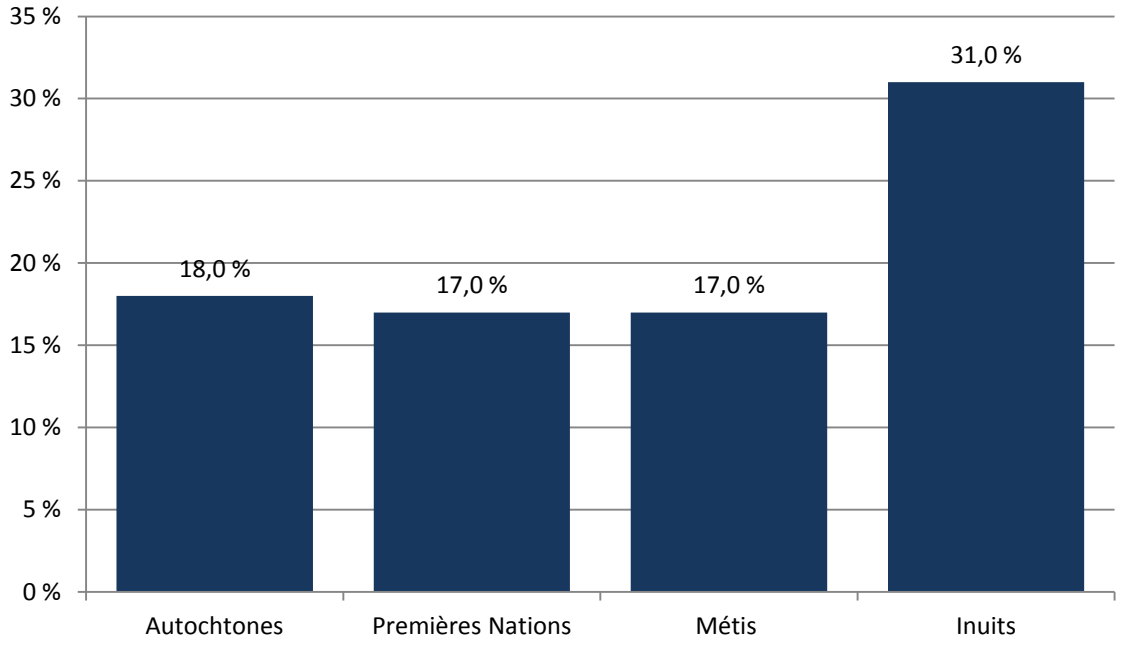

Graphique 2 : Pourcentage de la population vivant dans une habitation qui abrite plus d'une personne par pièce, selon l'identité, Canada, 2006

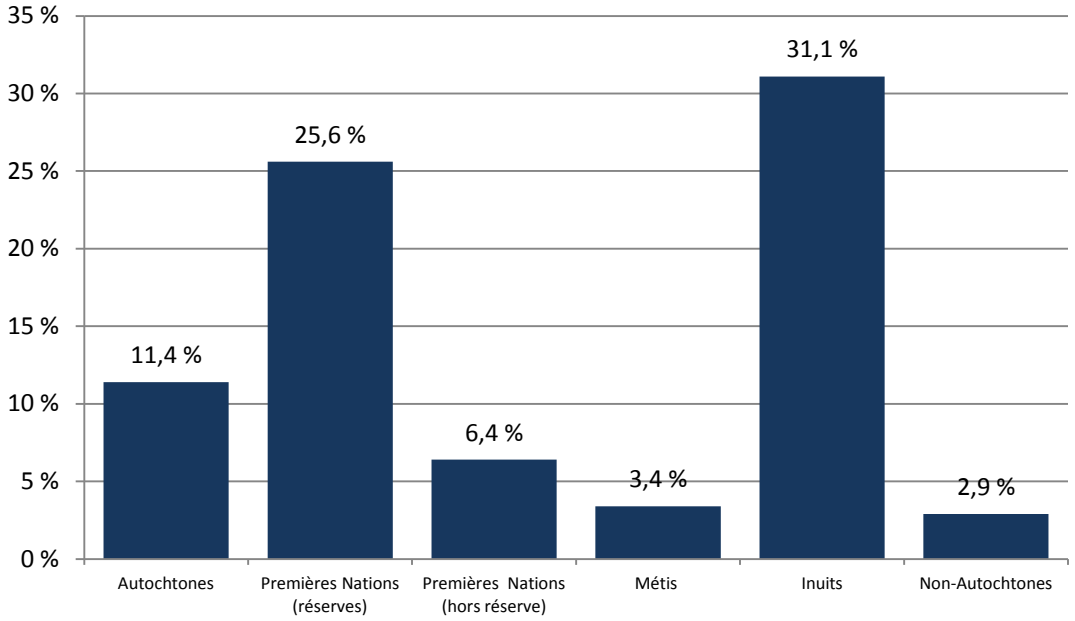

Graphique 3 : Pourcentage de la population (âgée de 15 ans et plus), sauf les habitants des réserves, ayant utilisé un ordinateur et Internet au cours des 12 derniers mois, selon l'identité, Canada, 2006

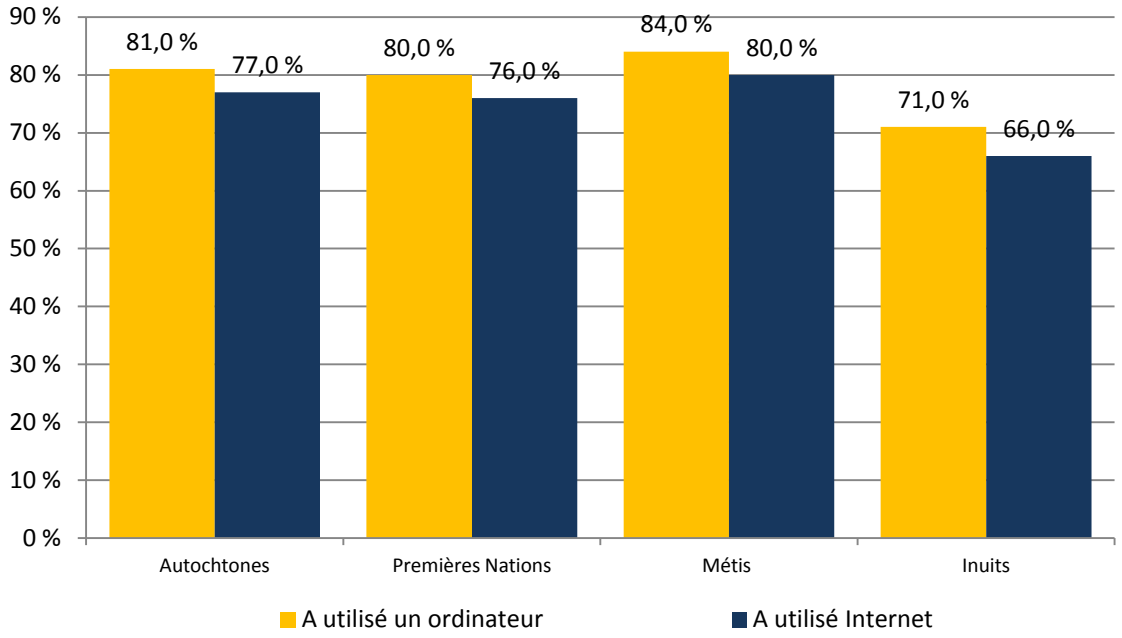

Tableaux de données – Infrastructures

Tableau 1 : Pourcentage de la population autochtone (âgée de 15 ans et plus), sauf les habitants des réserves, ayant déclaré avoir occasionnellement des problèmes d'eau contaminée, 2006

	Total Identité autochtone	Premières Nations	Métis	Inuits
Canada	18	17	17	31
Provinces de l'Atlantique	26	26	23	65
Québec	20	16	17	64
Ontario	13	13	13	N/D
Manitoba	16	15	17	N/D
Saskatchewan	18	13	19	N/D
Alberta	12	13	12	N/D
Colombie-Britannique	25	27	23	N/D
Territoire du Yukon	18	N/D	N/D	N/D
Territoires du Nord-Ouest	24	N/D	N/D	33
Nunavut	23	N/D	N/D	23

Source : Statistique Canada, Profil des enfants, adolescents et adultes autochtones, 2006.
http://www.recensement2006.ca/census-recensement/2006/dp-pd/89-635/index.cfm?lang=fra

Tableau 2 : Nombre d'unités d'habitation, selon le système de collecte des eaux usées dans les réserves des Premières Nations, 2008-2009

	Réseau de canalisations communautaire	Réseau de canalisations individuel	Collecte des eaux usées par camion	Sans service	Nombre total d'unités d'habitation
Canada	69 604 (67,0 %)	21 526 (20,7 %)	8 998 (8,7 %)	3 696 (3,6 %)	103 824
Provinces de l'Atlantique	6 357 (94,3 %)	170 (2,5 %)	205 (3,0 %)	11 (0,2 %)	6 743
Québec	9 880 (99,9 %)	2 (0,0 %)	7 (0,1 %)	0 (0,0 %)	9 889
Ontario	8 419 (35,4 %)	13 005 (54,7 %)	1 207 (5,1 %)	1 152 (4,8 %)	23 783
Manitoba	8 774 (56,1 %)	1 919 (12,3 %)	3 592 (23,0 %)	1 348 (8,6 %)	15 633
Saskatchewan	9 612 (71,0 %)	2 875 (21,2 %)	960 (7,1 %)	97 (0,7 %)	13 544
Alberta	10 499 (71,5 %)	2 468 (16,8 %)	1 326 (9,0 %)	397 (2,7 %)	14 690
Yukon	266 (45,6 %)	116 (19,9 %)	197 (33,8 %)	4 (0,7 %)	583
Colombie-Britannique	15 797 (83,3 %)	971 (5,1 %)	1 504 (7,9 %)	687 (3,6 %)	18 959

Source : Répertoire des biens liés au logement et à l'infrastructure, selon les réserves, en 2008-2009, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

Tableau 3 : Pourcentage de la population autochtone vivant dans une habitation abritant plus d'une personne par pièce, 2006

	Total Identité autochtone			Indiens de l'Amérique du Nord			Métis	Inuits	Réponses d'identité autochtone multiples	Réponses d'autre identité autochtone	Non-Autochtones
	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Dans les réserves	Hors réserve	Total	Total	Total	Total	Total
Canada	11,4	25,4	6,4	14,7	25,6	6,4	3,4	31,1	4,6	6,1	2,9
Terre-Neuve-et-Labrador	4,8	4,9	4,8	7,6	4,6	8,3	2,1	8,2	N/D	0,2	0,6
Île-du-Prince-Édouard	4,6	11,3	2,6	5,3	11,4	1,8	3,9	N/D	N/D	N/D	1,1
Nouvelle-Écosse	4,5	10,9	1,4	6,3	10,9	1,4	1,5	3,1	N/D	N/D	0,8
Nouveau-Brunswick	2,7	5,1	1,1	3,4	5,2	1,0	1,4	N/D	N/D	1,4	0,8
Québec	13,1	22,8	8,7	13,3	22,9	3,1	2,2	43,3	9,4	2,9	2,2
Ontario	5,5	18,6	2,3	7,5	18,8	2,7	1,4	7,9	1,3	2,5	3,9
Manitoba	16,2	37,3	6,0	25,2	37,3	9,9	3,8	2,8	6,6	14,7	2,3
Saskatchewan	19,2	35,7	10,5	26,0	35,9	15,2	6,3	N/D	8,1	24,6	1,0
Alberta	11,5	31,0	6,1	17,7	31,0	8,3	4,7	5,6	10,7	10,0	2,3
Colombie-Britannique	6,4	13,1	4,1	8,3	13,2	5,2	2,4	N/D	0,6	9,0	3,6
Territoire du Yukon	5,8	6,9	5,5	6,3	7,3	6,1	1,9	10,0	N/D	N/D	1,8
Territoires du Nord-Ouest	15,9	21,3	10,4	19,1	23,4	9,1	3,7	16,9	9,5	10,3	4,1
Nunavut	38,4	N/D	38,3	9,5	N/D	10,0	7,7	38,6	28,6	N/D	5,3

Source : Statistique Canada, Recensement de 2006, n°97-564-XCB2006022 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau 4a : Pourcentage de la population autochtone (âgée de 15 ans et plus), sauf les habitants des réserves, ayant utilisé un ordinateur au cours des 12 derniers mois, 2006

	Total Identité autochtone	Premières Nations	Métis	Inuits
Canada	81	80	84	71
Provinces de l'Atlantique	77	74	81	69
Québec	73	75	75	62
Ontario	85	84	88	N/D
Manitoba	79	73	83	N/D
Saskatchewan	81	81	80	N/D
Alberta	84	83	86	N/D
Colombie-Britannique	86	83	89	N/D
Territoire du Yukon	67	N/D	N/D	N/D
Territoires du Nord-Ouest	74	N/D	N/D	70
Nunavut	69	N/D	N/D	69

Source : Statistique Canada, Profil des enfants, adolescents et adultes autochtones, 2006.
http://www.recensement2006.ca/census-recensement/2006/dp-pd/89-635/index.cfm?lang=fra

Tableau 4b : Pourcentage de population autochtone (âgée de 15 ans et plus), sauf les habitants des réserves, ayant utilisé Internet au cours des 12 mois, 2006

	Total Identité autochtone	Premières Nations	Métis	Inuits
Canada	77	76	80	66
Provinces de l'Atlantique	73	71	78	64
Québec	69	70	70	56
Ontario	81	80	84	N/D
Manitoba	75	69	79	N/D
Saskatchewan	76	76	75	N/D
Alberta	80	78	82	N/D
Colombie-Britannique	82	79	86	N/D
Territoire du Yukon	62	N/D	N/D	N/D
Territoires du Nord-Ouest	69	N/D	N/D	63
Nunavut	62	N/D	N/D	62

Source : Statistique Canada, Profil des enfants, adolescents et adultes autochtones, 2006.
http://www.recensement2006.ca/census-recensement/2006/dp-pd/89-635/index.cfm?lang=fra

Tableau 5 : Nombre de collectivités hors réseau du Canada et population, 2011

	Type	Nombre de collectivités	Population
Canada	**Autochtones**	**170**	**126 861**
	Non-Autochtones	**122**	**67 420**
Terre-Neuve-et-Labrador	Autochtones	16	5 634
	Non-Autochtones	12	3 276
Québec	Autochtones	19	15 452
	Non-Autochtones	25	19 277
Ontario	Autochtones	25	14 236
	Non-Autochtones	13	7 106
Manitoba	Autochtones	4	2 160
	Non-Autochtones	3	903
Saskatchewan	Autochtones	1	70
	Non-Autochtones	0	0
Alberta	Autochtones	0	0
	Non-Autochtones	2	533
Colombie-Britannique	Autochtones	25	7 619
	Non-Autochtones	61	16 449
Territoire du Yukon	Autochtones	21	29 840
	Non-Autochtones	1	336
Territoires du Nord-Ouest	Autochtones	33	22 410
	Non-Autochtones	5	19 540
Nunavut	Autochtones	26	29 453
	Non-Autochtones	N/D	N/D

Source : *État de la situation des collectivités éloignées/hors réseau au Canada*, Division de l'énergie renouvelable et électrique, Secteur de la politique de l'énergie, Ressources naturelles Canada, août 2011.